L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 9 JUIN 1856.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
G. F. WEISSE, [illegible]
E. DUVERNAY, [illegible]

Rue de Chartres No. 22, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS: LUNDI MATIN, 9 JUIN.

A nos abonnés du faubourg Tremé.

Le porteur chargé du service du faubourg Tremé, depuis la rue St-Philippe jusqu'à la rue du Canal, étant tombé malade, et son remplaçant ne connaissant pas parfaitement la route, nous prions ceux de nos abonnés qui ne recevraient pas *l'Abeille* d'en donner immédiatement avis dans nos bureaux.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements à *la semaine*, à raison de 25 cents pour les six numéros. Il se présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme en leur ouvrant un compte particulier pour une aussi courte période nous surchargerions sans profit la comptabilité, nous avons résolu de tout concilier en autorisant nos porteurs à nous représenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés *à la semaine* devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

CONVENTION DE CINCINNATI.
Désignation de MM. Buchanan et Breckenridge.

Nous publions plus loin une importante dépêche de Cincinnati. La convention démocratique siégeant dans cette dernière ville a désigné, jeudi dernier, 5 de ce mois, après dix-sept épreuves, M. James Buchanan, candidat pour la présidence des Etats-Unis, et le lendemain, M. Breckenridge, comme vice-président.

On verra que M. Buchanan a obtenu, à la première épreuve, un vote considérable, et qui ne s'est accru qu'au quinzième scrutin. Il n'y avait jusqu'à cette dernière épreuve de lutte véritable qu'entre M. Buchanan et M. Pierce. Le vote de celui-ci, qui avait commencé à fléchir à la sixième épreuve, a été à peu près nul à la quinzième, et la délégation du New-Hampshire s'est alors empressé de retirer de la lice son champion blessé à mort.

M. Douglass qui, au premier scrutin, n'avait reçu que trente-trois voix, a vu graduellement grossir ce chiffre, et a obtenu, à la quinzième épreuve, la plupart des suffrages qui s'étaient détournés de M. Pierce. Il a eu 118 1/2 voix à la quinzième épreuve et 121 à la seizième; mais il avait atteint le maximum des suffrages sur lesquels il pouvait compter, et ses amis, satisfaits de ce résultat, et jugeant avec raison que l'honneur était sauf, l'ont retiré de la lice.

M. Buchanan a été alors acclamé candidat. Quant à M. Cass, les quelques voix qu'il a reçus ne doivent être considérées que comme un simple hommage.

AFFAIRES MUNICIPALES.

Les membres du nouveau gouvernement municipal entreront en fonctions lundi prochain, troisième lundi de juin.

On se préoccupe beaucoup de l'attitude que prendra le successeur de M. Lewis et de la ligne de conduite qu'il se tracera. M. Waterman est un homme recommandable sous tous les rapports et qui jouit parmi nous de l'estime générale. Il a de nombreux amis dans le parti qui lui est opposé et, chose rare, il a su conserver leurs affectueuses sympathies malgré le caractère politique dont il était revêtu en sa qualité de candidat.

Aujourd'hui qu'il est maire, ceux mêmes qui ont voté contre lui et qui lui eussent préféré M. Elmore, expriment l'espoir qu'il honorera l'importante magistrature à laquelle il vient d'être appelé et qu'il saura en remplir les devoirs les plus difficiles à la satisfaction des citoyens de tous les partis.

Cet espoir est également le nôtre. Dans les circonstances actuelles, le gouvernement de la Nile-Orléans est une tâche extrêmement ingrate et qui exige beaucoup de fermeté et d'indépendance de la part de ceux qui en sont chargés. Il y a un beau rôle à remplir pour M. Waterman s'il se pénètre bien de l'importance de son mandat et de la responsabilité qui pèse sur lui.

Nous avons eu à la tête de l'administration municipale trop d'hommes de parti, il est temps que nous ayons un maire aux yeux de qui tous les partis se confondent et qui oublie qu'il a été porté au pouvoir par l'un d'eux, pour administrer les affaires de la ville avec une haute impartialité. M. Waterman trouvera la police désorganisée; il faudra qu'il la reconstitue et qu'il la discipline. L'efficacité de la police dépendra des éléments dont elle se composera; puisque le maire, en vertu de la nouvelle charte, a seul le pouvoir de nomination et de destitution, nous aimons à croire que M. Waterman n'y placera que des agents fidèles et éprouvés. Des hommes inaccessibles à la peur comme à la corruption, voilà ce qu'exigerait le service public. Pour cela, il est indispensable que leur salaire ne soit pas trop faible; si vous ne rétribuez pas suffisamment vos agents, ils ne seront ni fidèles ni dévoués. L'argent employé à payer la police sera toujours un argent bien placé, et ce n'est certainement pas de ce côté qu'on doit songer à opérer des économies. La sureté publique passe avant tout.

Malheureusement il ne dépend pas du maire d'augmenter le salaire du personnel de la police, ou d'augmenter ce personnel lui-même. Cela regarde le conseil-de-ville, et il est évident que si celui-ci vote une somme trop faible ou refuse d'accroître le nombre des agents, le maire, n'ayant à sa disposition que des forces insuffisantes, ne pourra pas accomplir tout le bien qu'il se propose sans doute.

Nous croyons devoir vivement engager les membres du nouveau conseil à prêter à M. Waterman un énergique concours — ce qui lui sera facile puisqu'il appartient au même parti — et à donner au maire les moyens de faire enfin respecter l'autorité. Qu'il réduise les dépenses de certains départements, mais qu'il ne se montre point économe à l'endroit de l'organisation du service de la sureté publique.

Ce n'est ni une police know-nothing, ni une police démocratique qu'il nous faut, c'est une police forte et honnête. L'aurons-nous? Oui, certes, si le maire et le conseil de ville le veulent sincèrement.

Le trésorier annonce dans une autre partie de nos colonnes que le délai accordé par la législature pour le paiement des taxes de ville sur la propriété foncière expire le premier lundi de juillet. Que les retardataires s'acquittent donc tout de suite, s'ils veulent éviter les frais et les désagréments d'un procès.

L'opération de l'inscription électorale commence aujourd'hui. Nous engageons les citoyens qui tiennent à exercer leur droit d'électeurs à se faire inscrire le plus promptement possible. Il y a beaucoup d'inscriptions à faire et il est évident que si l'on ne se présente dans les bureaux du *Register* que beaucoup plus tard et un mois ou deux seulement avant l'élection de novembre prochain, il sera impossible au fonctionnaire chargé de ce soin d'inscrire tous ceux qui le demanderont. Le temps lui manquera et avec la meilleure volonté du monde il ne pourra y suppléer. On a calculé qu'en commençant maintenant l'enregistrement et en déployant la plus grande activité, M. St-Martin aurait à peine le temps d'inscrire tous les électeurs de la Nouvelle-Orléans. Il y a, on doit se le rappeler, des preuves à produire, des pièces à lire, des questions à adresser, des précautions à prendre pour prévenir la fraude et la supercherie, et tout cela exige du temps.

Que les citoyens, natifs ou naturalisés, se hâtent donc, s'ils veulent avoir le privilège de voter pour le président au mois de novembre. Ceux-là seulement, qu'on ne l'oublie pas, seront considérés comme électeurs qui se seront fait inscrire et dont les noms figureront dans les livres de l'annotateur.

Assemblée des Français.—Une assemblée a été tenue samedi soir par les Français habitant notre ville, pour déterminer l'arrestation des meurtriers de Girard. Le compte-rendu, publié hier matin par un journal, contenant des erreurs essentielles, M. Lefèvre les rectifie plus loin dans une communication sur laquelle nous appelons l'attention de nos lecteurs.

Election a Washington.—L'élection municipale qui a eu lieu à Washington le même jour que la nôtre (2 juin) a donné lieu à quelques troubles. On s'est battu dans plusieurs wards et quelques personnes ont été blessées. La police a réussi dans un ward à disperser les perturbateurs. On ne connaissait pas encore le résultat du vote.

Un mot de M. Marcy.— M. Marcy n'est pas seulement un de nos hommes d'Etat les plus éminents; il est aussi extrêmement spirituel à l'occasion et l'on cite une bons mots à Washington. Il y a quelque temps on lui recommandait un polyglotte qui désirait obtenir une place dans un bureau public ou une légation. On remit au secrétaire d'Etat un grand nombre de lettres qu'il se mit à parcourir avec beaucoup d'attention, dans l'une, on citait le postulant comme le plus fort hébraïsant du Nouveau Monde; dans l'autre, comme un incomparable helléniste; tandis que d'autres correspondants l'exaltaient comme un latiniste hors ligne et à la connaissance des langues modernes, [illegible]. Quel [illegible] s'écria M. [illegible], en relevant ses lunettes; il a du [illegible] avoir été reçu bachelier [illegible] la Tour de Babel! L'histoire ne dit pas si ce savant a obtenu la place qu'il sollicitait.

Dépêches Télégraphiques
[illegible]
Convention de Cincinnati.

DÉNOUEMENT.
Retraite de Pierce et de Douglass.
DÉSIGNATION DE BUCHANAN ET DE BRECKENRIDGE.

Cincinnati, 5 juin.

La Convention a procédé, par la voie du scrutin, à la désignation d'un candidat pour la présidence des Etats-Unis. Voici le résultat des dix-sept épreuves qui se sont terminées par la nomination de M. JAMES BUCHANAN:

1re Epreuve.

James Buchanan, de la Pennsylvanie,	135 1/2 voix.
Franklin Pierce, du New-Hampshire,	122 1/2
Stephen A. Douglass, de l'Illinois,	33
Lewis Cass, du Michigan,	5

Epreuve				
2e	Buchanan, 139	Pierce, 119 1/2	Cass, 5	Douglass, 31 1/2
3e	Buchanan, 139 1/2	Pierce, 119	Cass, 5 1/2	Douglass, 32
4e	Buchanan, 141 1/2	Pierce, 119	Cass, 6 1/2	Douglass, 30
5e	Buchanan, 140	Pierce, 119 1/2	Cass, 5 1/2	Douglass, 31
6e	Buchanan, 155	Pierce, 107 1/2	Cass, 5 1/2	Douglass, 28
7e	Buchanan, 143 1/2	Pierce, 89	Cass, 5 1/2	Douglass, 58
8e	Buchanan, 147 1/2	Pierce, 87	Cass, 5 1/2	Douglass, 56
9e	Buchanan, 146	Pierce, 87	Cass, 7	Douglass, 56
10e	Buchanan, 150 1/2	Pierce, 80 1/2	Cass, 7 1/2	Douglass, 59 1/2
11e	Buchanan, 148 1/2	Pierce, 80	Cass, 5 1/2	Douglass, 63
12e	Buchanan, 148	Pierce, 79	Cass, 5 1/2	Douglass, 63 1/2
13e	Buchanan, 150	Pierce, 77 1/2	Cass, 5 1/2	Douglass, 63
14e	Buchanan, 152 1/2	Pierce, 75	Cass, 5 1/2	Douglass, 63

La séance est levée à cinq heures moins un quart.

15e Epreuve.

Buchanan, 168 1/2	Pierce, 3 1/2	Cass, 4 1/2	Douglass, 118 1/2

Retraite de Pierce.

A ce nom la délégation du New-Hampshire retire de la liste des candidats le nom de Franklin Pierce.

16e Epreuve.

Buchanan, 168	Douglass, 121	Cass	6

Retraite de Douglass.

M. Richardson, de l'Illinois, autorisé à prendre cette mesure déclare ici que M. Stephen A. Douglass ne doit plus être considéré comme candidat.

17e Epreuve.

James Buchanan, 296 voix.

Désignation de M. Buchanan.

M. JAMES BUCHANAN, ayant reçu deux cent quatre vingt-seize voix, est désigné à l'unanimité candidat du parti démocrate pour la présidence des Etats-Unis.

Après avoir proclamé M. Buchanan comme étant le candidat national démocratique pour la présidence, la convention s'est ajournée à 2 heures.

Le 6, à 2 heures P. M.—Les résolutions du railroad du Pacifique ont été de nouveau mises sur le tapis et adoptées par un vote de 205 sur 87. Ensuite la convention a procédé au

Ballotage pour le Vice-Président.

M. Leade, de la Virginie, a proposé l'hon. Lynn Boyd, du Kentucky.

M. Harris, de l'Illinois—Le général John A. Quitman, du Mississipi.

Le col. Lewis, de la Louisiane, a proposé M. Breckenridge, qui, se trouvant présent, a remercié et s'est retiré.

M. Chapman désigne le sénateur Fitzpatrick.

Un délégué de la Caroline du Nord, désigne M. Lejon, qui n'accepte pas cet honneur.

M. Avery désigne M. Dobbins.

La délégation du Maine propose M. Rusk, du Texas, mais M. Pollock, de cet Etat, demande à ce qu'il ne soit pas porté comme candidat.

Premier scrutin.—Aucun choix n'ayant été fait à ce premier tour de scrutin, les noms de Brown et Boyd sont retirés—les délégués de Delaware, Tennessee et autres Etats donnent leurs voix à Breckenridge. Au milieu d'une grande excitation, les Mississipiens retirent le nom de Quitman et votent pour Breckenridge.

6 juin—La convention s'est réunie à 10 heures, et a procédé au ballotage.—Après avoir compté les voix, M. BRECKENRIDGE a été proclamé dûment candidat à la vice-présidence.

M. Breckenridge a remercié les membres de la convention, et des remercîments ont été votés aux officiers de la convention.

Le comité a rapporté les noms de ceux qui doivent désigner le comité général démocratique. Ce même comité a désigné Charleston comme le lieu où devra se tenir la prochaine convention.—Puis, la convention s'est ajournée *sine die*.

NOUVELLES DU NICARAGUA.
Détails complets.

Le steamer *Orizaba* est arrivé à New-York le 1er de ce mois avec des nouvelles de San Juan del Norte jusqu'au 24 mai.

Le triomphe de Walker est pleinement confirmé. Les Costa-Ricains ont évacué le Nicaragua, et la route du transit est de nouveau ouverte. La retraite de l'ennemi a été hâtée par les maladies. Un grand nombre de morts n'ayant point été enterrés après la bataille de Rivas, le choléra s'est déclaré dans la ville et a tout de suite sévi avec une excessive rigueur. Le président Mora et son état-major sont sortis de la ville le 26 avril, et les troupes les ont suivis peu après.

Walker a débarqué à Virgin Bay le 30 avril au matin, à la tête de quelques centaines d'hommes, mais le dernier détachement de l'ennemi avait quitté cette localité six heures auparavant.

Le général Canas, à qui, en partant, le président Mora avait laissé le commandement en chef de l'armée costa-ricaine, a écrit au général Walker pour lui recommander les malades et les blessés qu'il était obligé de laisser en arrière, et pour lui proposer de les échanger contre vingt-cinq Américains qu'il avait faits prisonniers.

Les élections devaient avoir lieu incessament au Nicaragua, et les amis de Rivas, président actuel, avaient l'espoir qu'il triompherait.

On reproche aux agens de l'ancienne compagnie américaine du transit d'avoir favorisé les projets des Costa-Ricains.

Walker est plein d'espoir et ne paraît pas douter du succès ultérieur de son entreprise. Il n'y a pas de maladie dans l'armée; des fièvres néanmoins se sont déclarées à Rivas, et plusieurs Américains y ont succombé.

La frégate anglaise *Eurydice* et le steamer de Sa Majesté britannique *Hornet* étaient mouillés dans la rade de San Juan, mais ils ont cessé de s'opposer au débarquement des passagers. On y attendait la frégate américaine *Potomac*, la corvette *Cyane* et les steamers *Susquehanna* et *Fulton*, envoyés sur les côtes du Nicaragua pour protéger, contre les entreprises de la marine anglaise, les intérêts de nos nationaux.

Le *Nicaraguense* annonce que la perte des Costa-Ricains, pendant l'invasion du Nicaragua, s'est élevée à 1200 hommes. C'est le 29 avril que Walker a quitté Granada pour Virgin Bay dans l'espoir d'y trouver encore l'ennemi: il y a établi son quartier-général et les affaires reprenaient de l'activité.

Presque toutes les forces américaines sont échelonnées sur la route du transit. Le brigadier-général Fry commande le second bataillon d'infanterie légère.

Le lieutenant colonel Brewster, commandant le premier bataillon de carabiniers, est mort à Granada après une maladie de trois jours.

Léon est provisoirement le siège du gouvernement.

Beaucoup de Costa-Ricains ont succombé à la fatigue, aux privations et aux maladies pendant la retraite.

On se disposait au Nicaragua à juger un certain nombre d'indigènes qui, après avoir donné leur adhésion au gouvernement Walker-Rivas, l'avaient trahi et s'étaient joints aux Costa-Ricains. On pensait que quelques uns d'entre eux seraient exécutés.

Plusieurs hommes de la troupe de Schlesinger, que l'on croyait morts, sont arrivés à Virgin Bay après six ou sept semaines de marche dans la solitude.

Walker a organisé une expédition contre les mécontents de certains districts et en a confié le commandement au général Goicouria. Celui-ci, secondé par le capitaine Raymond à la tête d'une compagnie d'infanterie légère, a débarqué à Santa [illegible] et a mis en fuite un détachement de [illegible]. Il a marché ensuite sur la ville d'Acoyapa où il a prélevé une contribution de guerre de [illegible] piastres et châtié quelques rebelles, puis il s'est rendu à Juigalpa où il a [illegible] une troupe considérable de [illegible]. Cette ville a dû également acquitter une contribution de guerre. Il a fait en dernier lieu quelques prisonniers à l'hacienda de [illegible] et à Comalapa, puis il est rentré à Granada sans avoir perdu un seul homme. Les légitimistes ont eu dix hommes tués et un certain nombre de blessés.

Le capitaine James Walker, le plus jeune des frères du général Walker, est mort à Managua et a été enterré avec une grande pompe à Granada. Il était catholique et [illegible] les derniers sacrements avec une foi vive et une grande ferveur. Il a [illegible] dans le sein de la religion [illegible] et [illegible] le désir que ses funérailles fussent célébrées selon le rite catholique. Ses volontés ont été fidèlement exécutées, et un service solennel a été célébré dans la cathédrale pour le repos de son âme. Tout le clergé y assistait.

Nous avons dit plus haut que les élections devaient avoir lieu prochainement au Nicaragua. Dans cet Etat, tous les citoyens âgés de dix-huit ans et plus, ceux qui ne sont accusés d'aucun crime, sont électeurs. L'élection est à deux degrés. Des délégués désignés à la majorité des suffrages par les collèges électoraux se réunissent dans les chefs-lieux du district et nomment le président, les représentants et les sénateurs. Pour être désigné il faut avoir vingt-trois ans, vingt-cinq pour être représentant et trente pour la présidence de la république ou une place au sénat. Les candidats sont tous du même parti; il y a seulement rivalité entre les démocrates de Léon et ceux de Granada. Don Patricio Rivas, président actuel, est soutenu par ces derniers, et le général Mariano Salinar par les premiers. On ne sait pas lequel l'emportera, car ils sont également influents et populaires.

Walker a en ce moment assez de troupes sous ses ordres non seulement pour repousser avec succès toute tentative nouvelle d'invasion, mais pour porter la guerre, s'il lui plaisait, sur le territoire ennemi.

Le brigadier-général C. C. Hornsby a été nommé au commandement du département militaire du Sud, comprenant Guanacaste et Rivas.

Concession de terres aux chemins de fer.—Le Sénat a voté dernièrement, sans amendement et sans opposition, quatre bills de la Chambre des Représentants en vertu desquels de fortes concessions de terre sont faites à l'Alabama, la Louisiane, le Michigan et le Wisconsin, pour permettre à ces Etats d'encourager la construction de chemins de fer. Ces concessions forment un total de cinq millions d'acres. L'Iowa seul a obtenu pour sa part quatre millions d'acres.

Haiti.—On écrit des Cayes, sous la date du 10 mai, qu'une insurrection formidable contre Soulouque, a éclaté dans cette partie de l'île. Les révoltés, au nombre de deux ou trois mille, marchaient contre les Cayes et les autorités avaient sommé tous les habitans de la ville, en état de porter les armes, de se joindre aux troupes pour les repousser. Aux dernières dates le bruit s'était répandu qu'il y avait eu un engagement et que les forces du gouvernement avaient été battues.

Bibliographie.—Les maisons Paya, Hébert et Tacon reçoivent constamment de la librairie parisienne des envois qui tiennent les lecteurs de notre ville au courant des nouveautés littéraires et scientifiques de la France. Quelques exemplaires des *Contemplations* sont parvenus à Hébert et à Tacon, et ont été immédiatement enlevés. On s'est fait, il est vrai, inscrire chez eux et chez Paya pour le dernier ouvrage du grand poète, et pour éviter tout reproche de partialité ou de préférence, les exemplaires sont livrés par ordre d'inscription.

Nous croyons devoir avertir les abonnés de l'*Ami des Sciences* et de l'*Omnibus*, que les dernières livraisons de ces deux revues viennent d'être reçues à la Librairie Nouvelle, 107, rue de Chartres. Nous avons remarqué, dans les déballages de cette dernière maison, d'excellents ouvrages de littérature légère que nous recommandons à ses habitués. Nous citerons entre autres: *Les Amants du Vésuve*, par Méry; *L'esprit des autres*, par Edouard Fournier; et *Les Quatre Fouquettes*, par Etienne Enault.

CHRONIQUE LOCALE.

Enregistrement des votans.—Les votans se rappelleront que M. Louis St Martin ouvrira ses bureaux, ce matin, à 9 heures, au City Hall et enregistrera les noms, tous les jours, (excepté le dimanche et les jours de fête, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. M. Martin adressera qu'il ne porte, à chaque citoyen qui se présentera, les questions suivantes:

1o Quel est votre nom et où demeurez-vous?

2o Depuis combien de temps habitez-vous l'Etat, la paroisse et le precinct? Quel est le numéro de votre precinct?

3o Etes-vous né sur le sol ou êtes-vous citoyen naturalisé?

4o Comment, à quelle époque et où avez-vous été naturalisé?

L'électeur devra apposer sa signature en regard de son nom.

La loi que la Législature a adoptée à la dernière session déclare qu'on n'aura le droit de voter qu'autant qu'on se sera fait enregistrer.

Cour de Circuit des E.-U.—Le juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis prononcera probablement aujourd'hui la sentence de William H. Wilder, qu'un jury a déclaré coupable d'avoir émis de faux certificats de concessions de terres.

—L'affaire Wm. S. Kendall sera appelée aujourd'hui. Le maître de poste est accusé d'avoir volé une somme renfermée dans une lettre adressée de la Nouvelle-Orléans à un habitant du Texas.

Devant la 1ère Cour.—Les personnes dont les noms suivent ont été envoyées, samedi, devant la Première Cour de District:

Bridget Barrel, qui était étendu ivre sur le trottoir et sur lequel on a trouvé une arme connue sous le nom de fléau.

Michael Mackey, pour vol à bord du bateau à vapeur Gulnare.

Patrick Hughes, sous prévention de meurtre au second degré. L'affidavit a été fait par le député coroner à la suite d'une enquête tenue, le 28 du mois dernier, à l'hôpital de Charité sur le cadavre de Patrick Winn. Hughes est accusé d'avoir causé sa mort. Le prévenu et le défunt étaient employés à l'hôpital; ils se prirent de querelle et se frappèrent; ils se reprirent plus tard et la bataille recommença. Winn tomba sur les escaliers de pierre et se fracassa le crâne. Hughes et Winn étaient gris de boisson.

Daniel Scully, sur lequel on a trouvé un pistolet chargé. La plainte est portée par Wm Logan qui déclare qu'il n'a pas vu l'arme, mais qu'il tient le fait d'une autre personne.

Accusation de bigamie.—Joséphine Allen a déclaré, la semaine dernière, au Recorder du Troisième District, qu'elle a épousé William Andersen en janvier 1851, qu'il n'a jamais rien eu à lui reprocher; qu'il l'a abandonnée et s'est remarié, il y a deux mois. Le tribunal a ordonné l'arrestation de Anderson.

Faux billet.—J. B. Morledo, propriétaire d'un café de l'encoignure Dauphine et Orléans, accuse Aristide Rivard, h. c. l., de lui avoir donné en paiement un faux billet de $3 de la Banque de l'Etat de la Louisiane.

Enquête.—Charles Mackey est mort, hier après midi, à l'Hôpital de Charité, des suites de la blessure qu'il a reçue à la dernière élection. Le coroner pratiquera aujourd'hui la levée du corps.

On a retiré d'un homme a été trouvé, samedi matin, dans le Nouveau Canal, à l'extrémité de la rue Prieur. On croit que c'est le corps de M. Crowney, charpentier, rue St Jean, qui était sorti de chez lui pour aller se baigner.

Coups de poignard.—John Devine est entré, hier, à l'Hôpital de Charité. Il avait reçu un coup de couteau à la poitrine, à l'encoignure Girod et Nile-Levée. La blessure est grave.

Nous apprenons que F. Scherry a été poignardé, samedi dernier, dans le Troisième District. L'accusation pèse sur Wm Henry que la police a arrêté.

☞ De nouvelles classes seront ouvertes, cette semaine, au *Collège Commercial de Dolbear*, 166, rue du Canal.—L'écriture, la tenue des livres, l'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, l'arpentage, la navigation et la phonographie sont enseignés par des professeurs distingués.

FEUILLETON.

LES FILS DE FAMILLE
ROMAN
PAR M. EUGÈNE SUE.
XII.

Madame San-Privato et son fils, restés seuls après le départ du domestique, et sachant l'inutilité de se donner la peine de *poser* l'un devant l'autre, semblèrent ôter un masque en reprenant leur physionomie naturelle, d'ailleurs celle d'Albert s'entretenait confidemment avec un serviteur éprouvé sur la discrétion duquel il savait pouvoir compter, n'offrait plus la séduisante apparence dont elle était parée lorsqu'une heure auparavant il racontait ses voyages aux habitans du Marillac avec un si brillant succès: l'expression de ses traits était devenue sèche, insidieuse et rogue; mais, demeuré tête à tête avec sa mère, il ne cherchait plus à dissimuler la réaction de ses secrets ressentiments; le charme factice de sa figure, parfois si attrayante, disparut sous une expression de dureté sardonique, de méchanceté froide, et son visage, naguère encore ravissant, prit un caractère presque redoutable.

Madame San-Privato, non moins métamorphosée que son fils, n'était plus cette femme sur le retour, encore avenante moyennant les ressources des cosmétiques, et qui parvenant à force de coquetteries calmes, de gracieusetés insinuantes et d'étourderies feintes à dissimuler sa fausseté, sa perfidie, paraissait aux yeux de son frère abusé une pauvre femme très inconsidérée, très désordonnée dans ses dépenses, courant à sa ruine avec un aveuglement déplorable, mais bonne au fond, et que l'on ne pouvait s'empêcher d'affectionner tout en la blâmant.

Telle n'était plus madame San-Privato en entrant chez son fils; la douceur apparence de son visage avait disparu en même temps que le fard de ses joues; et les bandeaux relevés de ses cheveux teints ne cachaient plus les rides de son front; on lisait sur ses traits pâles, crispés, l'envie haineuse que lui inspiraient ceux-là dont elle venait de recevoir un accueil cordial, et qui ne soupçonnaient même pas la noirceur de cette âme frivole. Quelques mots achèveront de la peindre.

Mariée fort jeune à monsieur San-Privato, consul général de Naples, homme d'esprit et de plaisir, joueur, gourmet, libertin, vivant largement, insouciant de la dépense, la sœur de monsieur Dumirail, bien dotée, fort jolie, pétrie de vanité, coquette, [illegible] extravagance de toilette, loin d'apporter [illegible] de l'ordre dans la maison [illegible] Après la naissance d'Albert, survinrent [illegible] qui donnèrent [illegible] Louis Dumirail, [illegible] à rester garçon et à laisser sa fortune à son neveu, madame San-Privato s'y attacha; [illegible] A Paris ils menèrent [illegible] le mari de madame San-Privato, consul général de Naples, fut le père d'Albert, et [illegible] la succession de madame San-Privato. Les ambitieuses espérances de madame San-Privato demeurèrent toujours ignorées de son frère. Vivant au milieu des montagnes du Jura, n'ayant aucune relation à Paris, il ignorait complètement l'inconduite de sa sœur. Elle allait d'abord chaque été passer deux mois avec son fils auprès de monsieur Dumirail, afin de l'affectionner davantage à son neveu, qu'il regardait alors comme son héritier. Mais le tardif mariage de son frère et la naissance de Maurice ruinèrent les espérances de madame San-Privato.

Cette femme sans cœur, sans mœurs, sans jugement, sans esprit, aimait cependant son fils selon qu'elle pouvait aimer. Atterée, puis révoltée de le voir privé d'un héritage considérable, qu'elle regardait comme compensation future de ses dissipations présentes, elle ressentit une haine incurable contre sa belle-sœur et contre Maurice, que madame San-Privato, dans les emportemens de sa cupidité déçue, accusait d'être le spoliateur d'Albert, de même qu'elle accusait monsieur Dumirail d'être un frère assez *dénaturé* pour sacrifier l'avenir de son neveu à un mariage odieusement ridicule. Elle se disposait en conséquence à écrire *ab irato* à monsieur Dumirail une lettre foudroyante, lorsque monsieur de Bellerive, resté son ami après avoir été son amant, et qui portait à Albert un intérêt *paternel* conseilla à cette méchante écervelée de refréner une colère impuissante et d'accepter de bonne grâce ce à quoi elle ne pouvait s'opposer; il lui dicta une épître charmante pour monsieur Dumirail et pour sa femme, et persuada madame San-Privato qu'elle devait précieusement ménager l'affection de son frère. Il ne dépensait pas le tiers de ses revenus, et elle pourrait s'adresser à lui en toute confiance de réussite pour obtenir, le cas échéant, des prêts d'argent, remboursés qu'elle ne devait nullement dédaigner, sa situation pécuniaire pouvant un jour devenir fort gênée. "Du reste"—ajoutait monsieur de Bellerive,—" rien n'empêchait madame San-Privato de conserver, " de nourrir une rancune très-légitime contre sa belle-sœur et contre son fils; de tenir cette animosité, si l'occasion s'en présentait; mais elle devait, en attendant cette occasion, considérer monsieur Dumirail uniquement au point de vue des sommes que l'on espérait au besoin tirer de lui."

Ces conseils furent suivis; monsieur et madame Dumirail ne soupçonnèrent jamais la jalousie haineuse dont était possédée à leur égard madame San-Privato; et, le désordre de ses affaires empirant chaque jour, elle obtint de l'affectueuse générosité de son frère plusieurs prêts ou plutôt plusieurs dons importans. Et monsieur de Bellerive de dire à son ancienne maîtresse:

"—Eh bien! ma chère, avais-je tort de vous déconseiller une rupture ouverte avec votre frère? N'aurait-ce pas été tuer la poule aux œufs d'or? Est-ce que vous vous sentez engagée envers lui par l'argent qu'il vous prête? Est-ce que vous ne conservez pas votre liberté d'action et d'aversion contre votre belle-sœur, en attendant de lui jouer quelque tour sanglant?"

L'on peut, d'après ces honnêtes conseils, juger monsieur de Bellerive. Il appartenait à cette vieille école de roués diplomatiques prétendus élèves de monsieur de Talleyrand, et fut l'éducateur moral d'Albert San-Privato; cette éducation porta les fruits qu'elle devait porter.

Cela dit pour l'intelligence de ce qui va suivre, nous continuons notre récit.

XIV.

Madame San-Privato, restée seule auprès de son fils, lui dit avec une curiosité anxieuse:

"—Hé bien!.... que penses-tu de notre scène?

—Mes avis étaient bons; il fallait les suivre.... vous faites fausse route,—répondit Albert d'une voix incisive et brève;—vous manquerez votre but.

—Tu t'abuses....

—Vous manquerez votre but.... Nous aurions dû venir ici modestement en diligence, affecter une extrême simplicité, nous mettre autant que possible au diapason des habitudes de ma tante Dumirail, et surtout au niveau de votre situation actuelle. Vous avez pris le parti contraire.... c'est une faute.

—Bah! que je le connais mon frère et ma belle-sœur. Il était nécessaire, afin d'obtenir ce que je désire, de leur plaire et de leur imposer à la fois; de les rendre orgueilleux de nous, de toi surtout. Voilà pourquoi j'ai tenu à te mettre en valeur, et, je crois que j'y ai réussi, car mes amis, tes succès m'ont trouvée dans ces décorations ont, j'en suis certaine, produit leur effet.

—Loin de gagner la sympathie des Dumirail vous aurez éveillé leur envie.

—Allons donc! ces gens-là sont trop bêtement heureux pour être jaloux, et mon odieuse belle-sœur, qui je hais à la mort, se.

—Renoncez donc, ma mère, dans votre intérêt même, à ces intempérances de langage. A quoi bon dire que l'on hait les gens?

—A soulager sa haine.... Tu hausses les épaules?.... Tiens, ton sang-froid me fait bondir! Est-ce que mon indigne belle-sœur ne m'a pas enlevé l'affection de mon frère, qui, avant son maudit mariage, ne pensait, ne voyait que par moi, était résolu à rester garçon, et te léguer ses biens, sa fortune.... toute sa fortune, certainement, elle va à plus de soixante mille livres de rentes; car mon frère économisait les deux tiers de ses revenus! Qu'est-il arrivé? Confiante dans ces promesses, et n'imaginant pas qu'il se marierait à quarante ans passés, comptant sur son héritage et ainsi rassurée sur ton avenir, je n'ai pas diminué mes dépenses.... exagérées, folles, j'y consens; mais je me disais: "Que m'importe, mon fils un jour sera riche!" Et je n'enragerais pas à cette pensée que ce gros butor de Maurice héritera seul, tandis qu'un jour, soit de son père, soit de sa mère, de plus de quatre vingt-mille livres de rentes.... tandis que toi....

—Ma mère, souvent déjà je vous ai prié, je vous prie encore de ne point vous préoccuper de ma fortune, mais de la vôtre, il ne peut donner ce nom aux débris de votre opulence passée. Vos créanciers vous harcèlent, deviennent intraitables: vous voici réduite à vous adresser encore à la bourse de mon oncle. Vous comptez lui emprunter cinquante mille francs.... probablement il vous les refusera, trouvant fort singulier que vous veniez en voiture de poste, accompagnée de deux domestiques, lui exposer votre dénûment.

—Et moi je te répète que, s'il était venu ici quel comme une mendiante, je n'avais aucune chance d'obtenir de mon frère ce que j'en obtiendrai, j'en suis certaine, en lui imposant par un certain apparat.

—Mon oncle, en homme de bon sens, vous répondra que, lorsque l'on est dans la nécessité d'emprunter cinquante mille francs, l'on réduit ses dépenses au lieu de les exagérer.

—Ainsi,—reprit madame San-Privato dans son violent dépit,—ainsi vous vous rangeriez du côté de mon frère contre moi?

—Ce que vous dites-là ma mère est parfaitement déraisonnable.

—Oh! certes, vous êtes un prodige de raison! toujours inflexible et glacé.... Notre ami, monsieur de Bellerive, a fait de vous un élève digne de lui!

—Notre ami, monsieur de Bellerive, est un esprit positif, logique et surtout pratique; il m'a, dès mon jeune âge, enseigné à aller droit au fond, au vif, au vrai des choses, sans m'arrêter aux semblans trompeurs que leur donnent nos intérêts, nos passions....

—Les passions!—reprit madame San-Privato impatientée du flegme de son fils,—oh! certes ce ne sont pas les passions qui vous perdront, vous!

—C'est mon ferme espoir, bien que, comme un autre.... plus qu'un autre, j'aie des passions fort tenaces, fort ardentes et fort mauvaises; mais, grâce à notre ami, j'ai le vouloir et le pouvoir d'étouffer toute passion qui ne peut s'assouvir sans péril, je couve patiemment celles que j'ai la certitude de satisfaire plus tard complètement; cela devient alors un capital, chaque jour augmenté des intérêts composés, ainsi que disent les financiers. Jamais je ne hais à la légère.... et sans profit assuré.... je sais attendre.... "Car la haine,—dit sagement monsieur de Bellerive,—est de tous les sentiments celui qui nous fait commettre le plus de fautes irréparables, si l'on cède à la chaleur de ses premiers bouillonnements; la haine, en un mot, est l'un de ces mets épicés qui se confectionnent à un feu d'enfer, mais que l'on doit manger froids."

—Attendre.... attendre!.... et si votre attente est trompée?

—J'ai du moins conscience d'avoir agi habilement et si prudemment que l'objet de ma haine l'ignorait, sur triomphe point de mon impuissance à lui nuire.... Je m'épargne ainsi un ridicule amer; or, non par faiblesse, mais par justesse d'esprit, j'ai horreur du ridicule, parce que dans le monde où je vis.... le ridicule tue.... Je ne veux point mourir de cette mort-là.... je veux vivre longtemps, très longtemps, fidèle à ce principe de la science humaine: "Ne compte que sur toi... s'agis que pour toi, surtout ne redoute que toi.... et tu n'auras rien à craindre des autres."

Il existait un tel contraste entre la juvénile figure d'Albert et ses paroles empreintes d'une exécrable philosophie (s'il est permis d'ainsi prostituer ce mot) que madame San-Privato, qui cependant connaissait bien son fils et était elle-même d'une grande perversité, frissonna et ne put s'empêcher de dire:

—A vingt-quatre ans à peine, raisonner ainsi! Tiens.... Albert.... quelquefois tu me fais peur; j'en veux à monsieur de Bellerive de t'avoir élevé dans de pareils principes.

—Qu'avez-vous à me reprocher, ma mère?—répondit Albert toujours impassible,—suis-je mauvais fils?

—Non.... mais tu manques de tendresse, d'effusion.

—Effusion! tendresse!....—reprit Albert, avec une ironie glaciale;—à quoi bon ces affectations de sensiblerie à tout propos, lorsque l'attachement est sincère? Est-il point, où l'on sait il est bon de l'exclamer sans cesse pour y donner créance. Mes actes, à défaut d'effusion, vous ont-prouvé mon affection filiale: je pouvais, à ma majorité, vous réclamer les débris de l'héritage de mon père, je ne l'ai point fait, j'ai eu tort dans votre intérêt même, c'est de vos réclamations de mille francs mis à l'abri de vos prodigalités; cette ressource aujourd'hui nous serait utile. Mais j'étais faible alors, j'ai craint de vous chagriner, je vous ai donc abandonné le peu qui me revenait de mon patrimoine; mes appointements d'attaché payé à l'ambassade de Naples en [illegible] j'ai continué [illegible] Je sais de longue [illegible] (A continuer.)

(Communiqué.)

Aux éditeurs du Courrier de la Louisiane.

Messieurs,—Ayant lu, dans le *Courrier* de vendredi matin, une lettre qui est destinée à faire croire au public que je suis la cause des désordres qui ont eu lieu lundi dernier, et désirant m'innocenter d'une semblable accusation, je vous prie de publier ce qui suit:

Je m'aperçus que M. Fortier à son assistant le vote courant, mais qu'il n'a une infirmité morale d'une nature beaucoup plus grave. Sans l'empire de ces deux infirmités, il voit les choses d'une façon différente des autres, car il est étrange qu'il soit le seul inspecteur qui prétende m'avoir vu frapper le Sheriff dont il parle. Cet individu n'a pas été frappé par moi; mais simplement poussé de la plateforme après m'avoir insulté et levé la main pour me frapper. M. Fortier n'a pas vu cela, oh non! grâce à son infirmité, il ne s'est pas arrêté à la faute d'un membre de son parti et a jeté le blâme sur un des membres du parti opposé.

R. D. HUBBARD.

Monsieur le rédacteur de l'Abeille,

J'étais présent à l'assemblée française qui s'est réunie hier, 7 juin, à la Petite Bourse: le *Louisiana* a voulu que je prisse la parole, et c'est sur ma proposition que l'assemblée a décidé une série de résolutions se rattachant à l'objet principal du meeting.

Malheureusement, quelque soit mon bon vouloir, il m'est impossible de reconnaître ma pensée dans les résolutions insérées au *Courrier* de ce matin.

On me fait demander, par exemple:

Qu'une pétition soit adressée au gouvernement de Washington, dans le but de réclamer aide et protection en faveur des étrangers, habitant la ville.

Je comprendrais parfaitement que des citoyens naturalisés, et qui croient, à tort ou à raison—je n'examine pas, je constate—avoir à se plaindre, s'adressent au gouvernement de Washington: il y a entre eux et le gouvernement, par le fait de la naturalisation, un contrat dont les clauses doivent être fidèlement exécutées de part et d'autre; mais nous qui ne sommes pas naturalisés, dont la plupart ne seront jamais naturalisés, je ne comprends pas quelle sorte de protection nous aurions à réclamer du gouvernement de Washington. Il y a donc là un non-sens dont il m'importe de me laver publiquement.

On me fait demander encore qu'un double de la pétition soit envoyé à la légation anglaise—Pourquoi cela?

Les événements qui se sont passés depuis deux ans en Europe n'ont bien appris que l'Angleterre avait eu besoin de la France; mais j'avoue n'avoir besoin de lire le compte-rendu de ce matin, pour savoir que la France avait eu besoin de la protection de l'Angleterre.

Je parviens point davantage, ni, je le comprends ce qui s'est passé, ce qui a été voté à l'assemblée.

J'ai demandé:

1o. Qu'une mise en demeure fut adressée au consul de l'assemblée, au chancelier du consulat de France, pour qu'il eût à envoyer lui-même, auprès des autorités du pays, dans le rôle de porter partie civile au nom des intérêts de la recherche des assassins de Girard.

2o. Qu'un double de cette mise en demeure, accompagné de la réponse du chancelier, fut envoyé à l'ambassadeur de France à Washington.

3o. Qu'une âme copie fut adressée au ministre des affaires étrangères en France, avec la relation des événements qui se sont passés ici.

4o. Qu'enfin une âme copie, accompagnée des mêmes documents, fut adressée à tous les journaux de Paris, afin de contraindre l'action du gouvernement par la pression de l'opinion publique.

Je revendique hautement la responsabilité de ma conduite en cette circonstance, et je vous prie, M. le rédacteur, de vouloir bien donner place à cette réclamation dans les colonnes de votre journal.

Vous obligerez votre dévoué serviteur.

E. LEFÈVRE.

(Communiqué.)

Nouvelle-Orléans, ce 8 juin 1856.

Messieurs les éditeurs de l'Abeille.

Lorsque j'ai écrit dans le *Courrier* de samedi passé que, conformément aux volontés des membres composant le bureau des administrateurs de l'Hôpital de la Charité, les portes de cette institution devaient m'être à jamais fermées, j'ai dit la vérité, car je n'ai fait que répéter le langage dont s'est servi mon ami le docteur Choppin, chirurgien en chef de l'Hôpital, en m'informant de l'amende attentat fait à mon droit. Je prétends avoir dit la vérité, sur un homme de la valeur du Dr Choppin, en ne parlant comme il l'a fait, n'a que suivi les instructions à lui adressées par les autorités compétentes.

Depuis la publication de mon premier communiqué, l'administration a amendé ses ordres; elle se refuse plus à un élève en médecine le droit d'entrée à l'Hôpital; elle dit que son intention a été mal interprétée, et que son but était seulement de me priver de jouir de privilèges qui appartiennent exclusivement aux internes!

J'accepte l'excuse jusqu'à un certain point. Je nie que j'aie jamais joui des prérogatives de l'internat, sans la permission de ceux qui peuvent donner ce droit; et lorsque je l'ai fait, mes efforts à faire le bien n'ont mérité la considération de ceux qui m'instruisaient.

Il est bon d'observer que l'administration en disant qu'elle voulait seulement me refuser le droit de faire des ordonnances pour les malades, a sérieusement déprécié le mérite d'un homme qui est aussi bien à sa place pour prescrire le traitement des malades, et comme je ne suis pas médecin et que les droits de prescrire, je n'ai jamais fait d'ordonnances pour qui que ce soit à l'Hôpital; il est vrai que j'ai souvent accompagné les médecins à l'heure de la visite du matin et que pour leur faire, j'ai prescrit. Si l'administration était composée de médecins, elle n'est pas comme une parole brève.

Mais les administrateurs ne voient pas que je jouisse de certains privilèges [illegible] qu'on l'accorde à ce rôle, où le sort des étrangers mal à propos [illegible] parce que nous convictions politiques ne sont pas conformes aux leurs, et qui tend en partie manifester sa vérité [illegible]. Pour ma part, j'aime à penser que cette prétention à laquelle je ne me serais jamais attendu.

Je déclare, dans l'intérêt de tous, qu'à l'Hôpital même je compte de très habiles et [illegible] médecins, et [illegible] l'élite des médecins, une petite partie d'entre eux [illegible]. Je n'entends pas à quel point de vue ni quel moment [illegible] les hôpitaux.

Mais je ne m'écarterai pas trop du sujet de ce communiqué.

Je sais que tous les officiers de l'Hôpital ont été bien compris que je ne devais plus y être admis; le docteur Choppin, qui m'a dit: "Vous ne devez plus entrer à l'Hôpital," s'il n'y avait pas dit ainsi, aucune sorte je n'aurais pas [illegible].

En terminant, Messieurs, je dois dire que M. Brand, d'après ce qui m'a été rapporté, n'a en aucune part dans toute cette affaire; j'ai, d'ailleurs, trop à me reconnaître pour les sympathies qu'il m'a témoignées.

J'ai hâte, Messieurs, de mettre un terme à une question qui n'intéresse guère le public, et vous prie de me croire votre tout dévoué serviteur.

LOUIS G. HUARD.

Le Washington Purifier

Eclaircit les idées, fait briller les yeux, donne de la beauté à la figure, embellit la peau, la purifie et de l'activité au sang qui en manquait; de l'énergie et de l'espérance à ceux qui n'en avaient point. Il ne faut qu'un seul échantillon pour en convaincre le public. Le prix est de $1 et $2 la bouteille. A vendre par les propriétaires:

MICKLEJOHN & Co., 103 rue Poydras.

Et par JOHN WRIGHT & Co., Nos 21 et 151, rue de Chartres.

Et O. O. WOODMAN & Co., Encoignure Magasin et Commune.

9 juin—4

Arrêter un mal n'est que le guérir.—Rien des préparations ne sont renommées pour un moment une maladie que vous: mais il n'y a qu'un seul remède qui puisse détruire entièrement le mal et mettre le malade à l'abri des suites: c'est le Vermifuge autrefois connu de M. Winer, préparation à laquelle nulle autre ne saurait être comparée, que les médecins les plus distingués ont approuvés et qui est employée dans toutes les hôpitaux et toutes les familles des Etats-Unis. Que les mères songent à leurs enfants! Souvenez-vous du nom: Vermifuge canadien de Winer. Rappelez-vous que c'est le seul remède dans lequel on puisse mettre la confiance la plus entière.

A vendre à la Nile-Orléans en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, 21 et 151 rue de Chartres.

9 juin—3

Conservez vos cheveux.

Une belle chevelure est sans contredit l'un des plus beaux ornements de l'homme et de la femme, de celle-ci surtout. Nous recommandons la préparation du professeur Wood aux personnes qui veulent conserver leur chevelure. Il n'en est pas dont la réputation soit aussi grande; il n'en est pas qui fasse croître les cheveux aussi vite et les fortifie autant.—L'efficacité de ce tonique est tellement connue, que personne aujourd'hui n'en doute. Nous engageons tous ceux qui en ont besoin d'en faire l'essai.—(*St-Louis Evening Post.*)

A vendre par THOMAS RANKIN, JAMES SYME.

A vendre en gros et en détail par J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres.

9 juin—3

Une haleine embaumée.—Quelle est la Dame ou l'homme qui voudrait conserver une haleine désagréable quand en se servant du "*Baume de mille fleurs*" elle serait douce et les dents deviendraient aussi blanches que l'albâtre. Bien des personnes ignorent qu'il s'exhale de leur bouche une mauvaise odeur, et c'est une chose si délicate que leurs amis ne leur en parlent pas. Faites tomber une seule goutte du "Baume" sur votre brosse à dents et lavez vos dents le soir et le matin. Une bouteille de cinquante cents durera un an.

Un teint magnifique peut aisément s'obtenir par l'usage du *Baume de mille fleurs*. Cette préparation fait disparaître le hâle, les boutons et les rousseurs, et donne une couleur rosée. Mouillez un linge laissez tomber deux ou trois gouttes et lavez-vous la figure soir et matin.

Se raser facilement.—Trempez votre brosse à barbe dans de l'eau froide ou chaude, faites tomber deux ou trois gouttes sur la brosse, frottez bien la barbe et vous n'éprouverez aucune douleur. Prix, cinquante cents seulement. A vendre par Fetridge & Co, propriétaires, à New-York.

A vendre, à la Nile-Orléans, par J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres.

11 fév—1 an—M p e-v et s

Le règne de l'Art.—Dans ce siècle de merveilles, l'art laisse son empreinte presque partout. Les plafonds au-dessus de nos têtes et les tapis que nous foulons sont des œuvres d'art. L'art fait passer le chemin de fer à travers des montagnes et dans le bassin; il fait franchir avec la rapidité de l'air les espaces à des machines de toute sorte. Mais l'art n'est trop petit ou trop grand pour l'art. Nous venons d'en avoir une nouvelle preuve: ce sont les PILULES PURGATIVES sorties du laboratoire de ce célèbre chimiste, le D. J. C. AYER, et qui sont à vendre par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres. Et tous les autres pharmaciens de la Nile-Orléans.

☞ Nous extrayons, pour les malades de cette ville, les lettres suivantes de l'Almanac de Dr. C. M. Jackson, propriétaire des Amers Allemands de Hoofland. Nous espérons qu'ils en feront l'essai.

Lettre de M. J. C. Nash:

Brookfield, Ill., 19 mars 1855.

"Je m'attends à vendre une grande quantité de vos Amers, dans le courant de cette année. Beaucoup de mes clients en font un éloge pompeux, car l'expérience a prouvé que c'est un excellent préservatif contre la fièvre et la fièvre en friction. C'est en même temps un admirable tonique pour purifier le sang, pour donner un bon appétit et aider la digestion. Je suis convaincu, et je mot, que vos Amers comptent parmi le meilleur remède de famille et le plus agréable au goût."

Lettre de C. L. D. Crockwell:

Anamosa, Iowa, 1er mai 1854.

"Les Amers ont pleinement satisfait tous ceux qui en ont fait l'essai. [illegible]"

A vendre par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

☞ La barque américaine Brilliant, capitaine S. S. Chevalier, est en déchargement au pont No 24 district. Les consignataires sont priés de prendre leurs permis de douane, et pour les marchandises seront enlevées aux magasins de la douane.

H. PEREILLIAT & Co, 14 Toulouse.

7 juin—3 f

Collège Commercial de Dolbear.

L'écriture, l'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand, l'arithmétique, la tenue des livres, la géométrie, la navigation, la phonographie, [illegible] enseignés par des professeurs distingués.

☞ De nouvelles classes seront ouvertes au [illegible]

[illegible] 166 rue du Canal.

PROVISIONS.

[illegible]

☞ Les promptitude, membres du Barreau, recommandent respectueusement M. Arthur Roselius comme candidat pour remplir la vacance occasionnée par la mort de M. Richard Richardson, troisième juge de paix de la paroisse d'Orléans.

M. Roselius est membre du Barreau et est, selon nous, digne d'occuper la place:

J. Lavergne,	Randell Hunt,
W. O. Dudley,	C Roselius,
Harry T. Hays,	John Livingston,
Grymes Dufour,	G Le Gardeur,
William H. Hunt,	J Q A Fellows,
C. O. Dugué,	John S Holt,
Dwight Marks,	Henry G Lacey,
Thomas Hunton,	John Finney,
L. Madison Day,	N Benedict,
Henry Denis,	Thos. Alex. McDonald,
John C. Larue,	A Piat Jr,
L. Castera,	Chas. M. Emerson,
R. W. Huntington,	J D Mayes,
John W. Price,	& Chauvet,
H. A. Olmsted,	J M Davidson,
Clement Penrose,	Geo. L. Bright,
J Ad. Rozier,	G W R Marr,
A A McHenry,	J J Villeré,
A. Dupré,	Edwin C Mix,
R P Harrison,	& C Ryan,
Wm O Hammett,	R J Sage,

6 juin—

M O Edwards.

☞ Un bon remède triomphera toujours de la contrefaçon. On a dit que chaque ville est un paradis de humbugs mais qu'une préparation réellement efficace soit offerte au public et l'opposition ne produira aucun effet. Les célèbres Bitters de Hostetter en sont une preuve. Le peuple en a fait l'essai et en a reconnu l'efficacité contre la dyspepsie sous toutes ses formes. Pourquoi alors chacun n'y aurait-il pas recours? A vendre par tous les pharmaciens et marchands.

A vendre, en gros et en détail, par O. O. WOODMAN, encoignure Magasin et Commune.

Et par JOHN WRIGHT & Co, Nos 21 et 151 rue de Chartres

8juin—6 v & c

BUREAU DU TRESORIER.

9 juin 1856.

Le délai accordé par la législature pour le paiement de la taxe de ville sur les propriétés foncières expire le premier lundi de juillet. Les personnes qui désirent éviter des procès sont priées [illegible] payer leurs taxes avant cette époque.

9 juin—6

ADAM GIFFEN, trésorier.

Fabrique de l'église St-Louis,
BUREAU DU SECRÉTAIRE.

Nile-Orléans, 7 juin 1856.

Avis est par le présent donné au public, qu'à dater du 9 juin courant, le nouveau Cimetière St-Louis, faisant face à l'Esplanade et entre près de Bayou St-Jean, 3me District, sera ouvert pour l'inhumation des corps qu'en terre, et dans les tombes et monuments de famille qui y seront construits.

ANT. DUBUC, Secrétaire.

9 juin—12 fois 30j

LES SOUSCRIPTEURS
Aux différents journaux illustrés
que reçoit
LA LIBRAIRIE NOUVELLE,

Sont prévenus que les numéros d'avril pour sont parvenus par le Cahawba et sont prêts à être délivrés.

J. TACON, 107, rue de Chartres

9 juin—3f

Les Contemplations,
PAR VICTOR HUGO.

Les personnes qui avaient retenu des exemplaires de cet ouvrage sont prévenues que nous les avons reçus, et qu'ils sont à leur disposition.

6 juin—3f J. TACON, 107 rue de Chartres

Ouvrages de Médecine
EN VENTE
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE.

NYSTEN—Dictionnaire de Médecine.
BOUCHARDAT—Annuaire pour 1856.
Dr RAMON—Supplément à l'Annuaire.
JAMAIN & WAHU—Annuaire pour 1856.
HAHNEMANN—Organon.
JAHR—Manuel homœopathique.
JAHR & CATELLAN—Pharmacopée.

9 ju—3f J. TACON, 107 rue de Chartres

LIBRAIRIE NOUVELLE,
107, *rue de Chartres*.

Reçu par le Cahawba:
Ampère—Promenade en Amérique.
Loménie—Beaumarchais et son temps
Libert—Histoire de la Chevalerie.
Taine—Essai sur Tite Live.
Latena—Etude de l'Homme.
Geruzez—Histoire de la Littérature Française.
Œuvres diverses de T. Gauthier, Méry, Scribe, A. Achard, A. Karr, G. Ferry, J. Arago, J. Lamartine, etc., etc.

Pièces nouvelles:
Françoise et Comme il vous plaira, par G. Sand.
Le Sang Mêlé, par E. Plouvier.

9 ju—3f J. TACON, 107 rue de Chartres

Baréges Unis.

Nous venons de recevoir:
50 pièces pièces BAREGES UNIS, à 20 cts la verge
DUREL & KUNTZ.
6juin 90 rue Royale entre Bienville et Conti

Grande Réduction.
DUREL & KUNTZ,
90.....*RUE ROYALE*.....90

Nous avons réduit tout notre stock au plus bas prix pour du comptant, et nous pouvons maintenant offrir à nos pratiques un grand assortiment de MARCHANDISES DE SAISON à un grand rabais.

DUREL & KUNTZ,
6juin 90 rue Royale entre Bienville et Conti.

Valenciennes! Valenciennes!!

Nous venons de recevoir par le Cahawba:
300 PIÈCES VALENCIENNES
formant le stock le plus complet qu'on puisse trouver en ville.

DUREL & KUNTZ,
9juin 90 rue Royale entre Bienville et Conti.

Sucre—50 caisses sucre de la Havane, blanc et sec, première qualité, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, No 30, rue de la Nouvelle Levée, en face du Natchez Alley

Miel—10 barils miel de choix de la Havane, en baril, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, No 30, Nile Levée, en face du Natchez Alley.

Cigares—Un grand et bel assortiment de cigares de la Havane des meilleures marques, constamment en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 30 Vieille Levée, en face du Natchez Alley

Papier a filtres—A vendre par LABORDE & XIQUES, No 30, rue de la Nouvelle Levée, en face du Natchez Alley

Tabac de la Havane—Pour planteurs en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, No 30, Nile Levée, en face du Natchez Alley.

Eau de vie—10 1/4 et 50 1/4 eau de vie A. Camus, 4e preuve, 10 1/4 do Henry Baron & Co. de preuve, 10 1/4 do Jullien, 1re preuve. En débarquement du navire Prinz Adalbert, venant de Bordeaux, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 17 & 19 rue St Louis

En débarquement du navire Prinz Adalbert, de Bordeaux:
20 barriques vin rouge Pauillac Médoc
25 caisses vin blanc Haut Sauternes.
A vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 17 et 19 rue St Louis

Vin rouge—40 barriques vin rouge St Seurin de Cadourne, en débarquement des navires England et Griffon, de Bordeaux, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 17 et 19 rue St Louis

Vin rouge en caisses—300 caisses vin rouge St Julien, ayant droit au drawback, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St Louis

En débarquement du navire Prinz Adalbert de Bordeaux:
20 barriques vin rouge St Julien Médoc.
20 do do do Côtes de Fronsac,
20 do do St Emilion 1852,
20 do de vin blanc Haut Sauternes,
27 barils do do do
A vendre par J. N. CURIEN, 23, rue Toulouse

En débarquement du navire New England, de Bordeaux:
62 barriques vin rouge, Côtes de Fronsac,
12 barils vin blanc, do
40 barriques vin rouge, St Julien Médoc.
A vendre par J. N. CURIEN, 9 juin 23, rue Toulouse

En débarquement des navires Lemuel Dyer, Mulhouse et Gosport, du Havre:
50 caisses absinthe Vernin et Lecoultre.
3 futailles do Ed Pernod,
12 caisses vermouth de
4 caisses absinthe superfine,
25 do Fromages tête de maure,
5 tonneaux fromages gruyère,
16 caisses eau de vie de gentiane;
12 do véritable muscat de Lunel.
A vendre par J. N. CURIEN, 9 juin 23, rue Toulouse

En magasin—25 quarts pipes port wine doux.
50 paniers champagne Heidsieck, grandes et demi bouteilles,
6 pipes genièvre de Hollande, marque Swan.
A vendre par J. N. CURIEN, 9 juin 23, rue Toulouse

En débarquement du navire Gosport, du Havre:
3 tonneaux fromage de Gruyère, très frais et de qualité supérieure,
20 caisses fromage de Hollande, do do
A vendre par HENRY VALETON, 9 juin 90, St Louis

En débarquement du navire New England, venant de Bordeaux:
20 caisses fruits à l'eau de vie, assortis,
10 do de 100 demi boîtes sardines de Nantes,
A vendre par HENRY VALETON, 9 juin 90, St Louis

En débarquement du navire Prinz Adalbert, venant de Bordeaux:
20 barriques vin rouge St Emilion,
15 barils vin blanc Haut Sauterne supérieur,
150 paniers guignolet d'Angers, qualité supérieure,
40 caisses fraises et framboises au jus, marque de Dr Pemean, de Nantes,
5 caisses de 100 demi boîtes petits pois do
1 do de 100 1/2 boîtes truffes noires du Périgord
3 do de 100 1/2 boîtes cèpes à l'huile do
A vendre par H. VALETON, 9 juin 90, St Louis

En débarquement du navire New-England, venant de Bordeaux:
50 futailles eau-de-vie rassise 4me preuve, de Cognac & Martin, de La Rochelle;
50 caisses de 24 pots prunes d'Ente, à vendre par LAMATA FRERES, 9 juin 9 et 10 rue Jefferson

Vins, eaux-de-vie en débarquement:—
60 barriques vin rouge,
6 do vin blanc,
quarts pipes, 4 demi pipes eau-de-vie Hy. Sutton 1830 et 1831,
5 barils eau-de-vie fine champagne, à vendre en débarquement du navire New-England de Bordeaux, par B TALAMON, 181, rue Royale

Moutarde française en débarquement.
40 caisses de 2 douz. chaque moutarde diaphane, en débarquement du navire New England, à vendre par B TALAMON, 181, rue Royale

Huile d'olive—100 paniers de la marque J. Piaggio, 12 bouteilles, 12 de do do, 24 demi bouteilles, vendu en magasin par B TALAMON, 181, rue Royale

Vin de Champagne—60 paniers de la marque J. Goerg & Co, à vendre par B TALAMON, 181, rue Royale

Vermouth—150 caisses de la marque Noilly, Prat & Co, à vendre par B TALAMON, 181 rue Royale

Eau-de-vie dans le site de la douane—10 quarts pipes eau-de-vie *La Rochelle*, 4me preuve;—50 quarts et 4 demi pipes eau-de-vie Hy Sutton 1830 et 1831, 3ème preuve, à vendre par B TALAMON, 181, rue Royale

Dattes—Eau de fleurs d'oranger, amandes, [illegible] en débarquement du navire [illegible] vin rouge et blanc en barriques, [illegible] et en caisses, savon français, bouchons de toutes qualités, [illegible] à vendre par B TALAMON, 181, rue Royale

En débarquement des navires Griffon, New England et Prinz Adalbert, de Bordeaux:
[illegible] barriques vin rouge de famille,
20 caisses Château Haut,
[illegible]
A vendre par [illegible]

[illegible] ANNES—en débarquement du navire Mulhouse, venant du Havre:
300 damesjeannes de 5 gallons
200 do de 3 do
200 do de 2 do
400 do de 1 do
A vendre par TH. CAPITAINE, 2ju 15, Tchoupitoulas

Vin de Champagne Piper Heidsieck, en débarquement de la barque Anna, venant de New-York:
100 paniers champagne Heidsieck, grandes et demi bouteilles, à vendre par TH CAPITAINE, 2ju 15, Tchoupitoulas

ATTENTION.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

10 juin—Actions et actions de banque et de chemin de fer—certificats d'assurance et comptes de la succession James H. Ferrar—Mobilier, bond piano etc rue Annunciation entre Benoit et Robin.

14 juin—Un terrain et une maison située à l'angle des rues Poydras et Clara—Propriété améliorée à l'angle des rues de la Levée et Dauphine, 3me district.—Quatre terrains vagues, 1 dito améliorée au coin des rues Poydras et Carondelet—Propriété améliorée rue Chamart, entre Harmony et Pleasant—Terrains améliorés dans le 1er district, rue Poydras coin Bertrand—Grande vente à la folle enchère d'actions des banques de la Louisiane et de l'Etat de la Louisiane, pour la succession de J L Harris—Propriété à Biloxi—Résidence de famille rue St Louis—2 maisons basses en briques, rue Girod entre Camp et Magasin—Résidence de famille à l'angle des rues Laurel et Fourth, 4me district.

21 juin—Maison à deux étages Ione Erz rues Hevia et Cypress, Roman et Prieur. Propriété sur la Grande Ile, ci-devant résidence du général Wm DeBuys.

24 juin—Résidence et terrain vague rue des Champs Elysées entre Bons Enfants et Morales, 3me dist.—La moitié indivise de 24 terrains, même dist. bet borné par les rues Joséphine, Solidelle et des Peintres et des esclaves arrimeurs, etc, le tout pour la succession de Ths N Boylan.—Débris du bateau à vapeur Farah Gordon.

28 juin—Choix de terrains propres à bâtir, rue Neyredes, entre Jackson et Philippe; 5 îlets de terre en la ville de Carrollton, et un esclave; le tout pour la succession de Jo B Stewart—Une portion de terre en la paroisse de Jefferson, un peu au-dessus de la ville de Carrollton—Magasin en briques à 2 étages, rue de la Levée, faubourg Livaudais, et un lot d'esclaves de valeur, pour un partage.—Vente au comptant de deux esclaves de valeur.

12 juillet—Terres de choix dans les paroisses de Caddo et Bossier, Lne.

☞ Pour plus amples détails voir les annonces publiées dans une autre partie du journal.

AVIS.
Aux personnes réclamant des terres.

Les personnes suivantes, pour lesquelles j'ai demandé les terres qu'elles réclamaient en vertu de la loi du 3 mars 1855, sont priées de passer le plus tôt possible à mon bureau, No 29 rue du Camp:

Mme Henriette Pollock,	John Scott,
William S. Warden,	James Davis,
Mary Hansby,	Winsor Smith,
Cornelius Goodrich,	Edward Burke,
John King,	Richard Stevenson,
Mme Emelie Hens,	Mme Madeline Lambert
Jacques Bachemin,	Mme Eulalie Danilly,
Walt S. Hoyt,	Charles Wilson,
Mme Eugenia Hester,	William McCombe,
A. H. Thompson,	James Rowe,
Thomas Flattleton,	Michel Deberge,
Henry P. Foucher,	Raimond Gaillard jeune.
Thomas Shaw,	John Flick,
George Murray,	Laurence Martin,
George Clement,	Owen Lyman,
Mme Catherine Probst,	Michel Cullin.

6 juin—10f D. L. RICARDO, notaire public

Société Howard.

A une assemblée de cette Société, tenue le 2 du courant, les membres suivants ont été élus pour l'année courante:

G W Shaw, président; G Kursheedt, 1er vice-président; E F Schmidt, 2me vice-président; D I Ricardo, secrétaire; P Conniff, trésorier.

Directeurs — Premier District: C H Nolles, W F Giles, D T Donnaud. —Deuxième District: W L Robinson, J Livingston. —Troisième District: J M Van degrif, W S Robertson. — Quatrième District: L C Dillard, J Willis.

Comité de finances.—E F Schmidt, R I. Robertson, H H Lhelsel.

Ceci est une copie exacte tirée des livres.

6 juin—6f D. I RICARDO, secrétaire

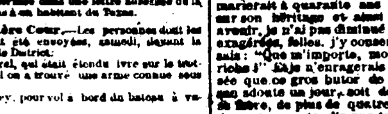

CARRÈRE,
Quincaillerie des deux marchés,
No 116, rue Vieille-Levée, entre St-Philippe et Dumaine.

Outils de charpentiers, menuisiers, charrons, ébénistes, provenant des premières fabriques américaines et anglaises:
Clous coupés de 3 à 60 d.
Pentures, couplets, serrures, targettes, verroux
Coutellerie de table anglaise et américaine.
Couteaux de poche et canifs Rogers et autres
Rasoirs Wade et Butcher, de de Elliott.
Ciseaux de barbiers, tailleurs, de brodeuses.
Faux, faucilles, sécateurs, serpettes.
Haches à bûcher, cognés, coutres.
Pioches, pelles, bêches, râteaux.
Scies, passe-partout, égoïnes, scies à cadre.
Limes anglaises de Peace et Greaves Bros & Co
Chaînes de trajes, de pour affûter.
Moulins à grain, de à café.
Plomb en sac et barre.
Capsules françaises et anglaises.
Cheminées anglaises, à entonnoir.
Cornets à poudre, sacs à plomb, [illegible]
Poudre ordinaire et superfine de Hazard & Co.
Acier fondu, fer rond, fer carré, fil de fer.
Etoffe métallique, cuivre en feuille, étain.
Huile de lin crue et bouillie, huile de lard.
Térébenthine, alcool, camphine.
Brai, goudron, gaz-line, étoupe.
Cordage, Manille, de de Russie, de en coton.
Etoupe, poulies, fil à voile, fil à caisse.
Balance plate-forme, de de comptoir.
Fourneaux en terre, do en fer, fers à repasser.
Baquets à charbon, pelles et pinces.
Cuillères et fourchettes plaquées sur german silver, etc., etc.

Quincaillerie des deux marchés.

C. CARRÈRE, 9 juin rue de la Vieille Levée, No 116

FÈVES DE LA CAROLINE.

Deux mille sacs, en magasin et à l'entrepôt du Star, à vendre par JACOB, DAROVAL & Co., 6 juin—16 46, 47 et 48, Vieille Levée

☞ A VENDRE.—Une PHARMACIE située dans un des bons quartiers du Premier District, abondamment pourvue de drogues, parfumeries, etc., ayant une bonne clientèle. Les conditions sont libérales et le loyer du magasin extrêmement bas.

S'adresser à J. EUGÈNE TOURNÉ, 79 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville. 6 juin—3

AVIS.

Teneur de livres.—Un jeune homme, muni de bonnes recommandations désirerait trouver un ou plusieurs jeux de livres à tenir. S'adresser par lettre, à G. R., poste restante. 6 juin—3f

Bouteilles.—300 paniers bouteilles de porter, vin rouge et Madère, à vendre par C. T. BUDDECKE & Co. 2ju No. 22, rue Poydras.

Pipes—1000 caisses pipes de terre à vendre par C. T. BUDDECKE & Co. No 22 rue Poydras.

Graisse—75 barillets de graisse, en magasin et à vendre par C. T. BUDDECKE & Co, 2ju No 22, rue Poydras.

Biscuits—300 barils et 200 caisses biscuits soda, du au beurre, do au sucre, do pour fine, do pour pic-nic, biscuits pilote, de première qualité, à vendre aux plus bas prix du marché, par C. T. BUDDECKE & Co, 22, rue Poydras, 2ju Agents de la Boulangerie Excelsior de St Louis.

Sources de Bladon,
DANS L'ALABAMA.

MM. CONNOR & WOOTEN, propriétaires de ces célèbres eaux minérales, situées dans une partie saine du bois de pin, à quatre milles à l'ouest de la rivière Tombigbee et soixante milles au nord de Mobile, ont introduit dernièrement de grandes améliorations dans leur établissement. Ils ont pris à réservé les voyageurs, qui y trouveront tout le confort désirable. On bon maître d'hôtel et des domestiques attentifs, venant de la ville ont été engagés, et les propriétaires s'engagent à ne rien négliger pour rendre le séjour chez eux agréable sous tous les rapports.

Les propriétaires savent qu'il leur est inutile de s'étendre longuement sur la vertu de ces eaux. Le public connaît depuis longtemps l'analyse qu'en a faite le professeur—et les personnes qui y ont eu recours les ont rendues célèbres. Les trois sources, l'Alcaline, la Source Blanche et la Source de Vichy, ont chacune leur avantage, et comme boisson alcaline acidulée, elles sont, selon l'expression du Dr Riddell, "sans rivales dans le Sud, et bien qu'il y en ait qui contiennent plus de matières minérales, elles ne leur cèdent guère sous le rapport de la salubrité." De nombreuses cures extraordinaires viennent à l'appui de cette assertion.

Des voitures et diligences sont constamment à la disposition des passagers et des pensionnaires.

Pour plus amples renseignements s'adresser à l'agent des propriétaires à la Nouvelle-Orléans par T. B. SMITH, no 12, rue de la Nouvelle-Levée.

7juin—3m

A partir de ce jour M. E. BIER a notre procuration, par acte passé devant A. Ducatel, notaire public.

Nouvelle-Orléans, 6 juin 1856.

7juin—7,9,11 LOPEZ & Co.

On demande une cuisinière et domestique de maison, blanche ou de couleur.—Bons gages. S'adresser au No 50, rue de Chartres. 7 juin

OCCASION.
Maison à louer et mobilier à vendre.

Le haut de la maison No 21, rue Conti, admirablement situé pour un boarding-house et présentant toutes les commodités désirables, est offert en location et le mobilier dans ladite maison à vendre. Conditions avantageuses. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co, 7 juin 17 et 17, rue St-Louis

Hotel de la Passe Christian.

Cet hôtel sera complètement réparé, mis à neuf et ouvert le 15 JUIN prochain, sous la direction de WARREN A. GRICE et R. W. JAMES.

27 mai—1m

INSTITUTION A. DARBOT.
184 rue Toulouse, entre Bourgogne & Remparts

Cette institution est dirigée, depuis le 1er Mai, par M. A. Darbot, ex-professeur aux Ecoles publiques et au collège Audubon depuis sa fondation.

Les classes seront ouvertes à dater du 2 Juin, de 8 1/2 à 3 heures et de 4 1/2 à 6 heures du soir.

26mai—3m

Journaux de Paris illustrés
A BON MARCHÉ.
AGENCE GÉNÉRALE
Rue de Chartres, No 107,
à la LIBRAIRIE NOUVELLE.

Paris le soir,	quotidien	$5 00	par an
Journal pour tous,	hebdomadaire	2 00	do
L'Ami de la Maison,	do	3 00	do
L'Ami des Sciences,	do	2 00	do
La Science pour tous,	do	2 00	do
Le Journal de tout le Monde,	do	2 00	do
Le Petit Journal pour Rire,	do	2 00	do
Les Cinq Centimes Illustrés,	do	1 50	do
Le Journal du Dimanche,	do	1 50	do
L'Omnibus,	Semi-hebdomadaire	1 00	6 mois.

J. TACON, 107, rue de Chartres.

26mai

Fèves de la Caroline.

Deux mille sacs à vendre en magasin et en magasinage à l'entrepôt du Star, par JACOB DAROVAL & Co.

27 mai—8 46, 47, et 48 Vieille Levée

S. D. GRATIAA.—L. COMMAGÈRE.—P. LONGID.

Gratiaa, Commagère & Co,

Importateurs de vins, eaux de vie, sardines, etc, et marchands commissionnaires en général, No 20, rue de la Douane. 4 juin—1an

Eaux de vie—En magasin et dans les entrepôts de la Douane:
40 octaves, 4me preuve, Rochelle, E. Marcel;
8 quarts do Bordeaux, J. Carle;
12 do do do E. Bonnasset,
16 octaves do do do
10 quarts do Cognac, Cocq père & fils, à vendre par GRATIAA, COMMAGÈRE & Co, 4 juin—6 20 rue de la Douane

Prunes en bocaux—Un bel assortiment de prunes en bocaux de différentes grandeurs, des célèbres marques J. Pas et A. Dufour & Co, à vendre par GRATIAA, COMMAGÈRE & Co, 4 juin—6 20 rue de la Douane

Vin rouge en barriques et vin blanc—
10 barriques vin rouge V. Merman;
30 do do Montferrand;
20 do do vieux Ch. Margaux, supér.
70 barils vin blanc Haut Sauternes, à vendre par GRATIAA, COMMAGÈRE & Co, 4 juin—6 20 rue de la Douane

Guignolet—150 paniers guignolet d'Angers en magasin et à vendre par GRATIAA, COMMAGÈRE & Co, 4 juin—6 20 rue de la Douane

Fruits au jus—600 caisses fruits au jus, à vendre par GRATIAA, COMMAGÈRE & Co, 4 juin—6 20 rue de la Douane

Chevilles en fer battu—300 barillets, 4 à 8 pouces, en débarquement et à vendre par ALFRED KEARNEY, 4juin 72, rue des Magasins

Huile de lin—170 barils et 40 pipes huile naturelle, et 74 barils huile bouillie, en débarquement et à vendre par ALFRED KEARNEY, 4 juin 72, rue des Magasins

Peinture Bridgewater—125 barils à vendre par ALFRED KEARNEY, 4 juin 72, rue des Magasins

Peinture blanche—350 tonneaux peinture de diverses marques, quelques-unes de première qualité, en débarquement et à vendre par ALFRED KEARNEY, 4juin 72, rue des Magasins

En débarquement du navire Spark of the Ocean, du Havre, et à vendre par les soussignés:
100 caisses fromage de Hollande,
6 boucauts véritable fromage de Gruyère.
LANATA FRERES, 4 juin 9 et 11, rue Jefferson

Changement de domicile.

Le soussigné annonce à ses clients de la ville et de la campagne, et au public en général, qu'il a transporté son Atelier Typographique *à l'encoignure Chartres et Customhouse, No 157.*

N'ayant rien épargné pour mettre ses [illegible] de second et Troisième District à même d'avoir leurs impressions faites aussi bien et à aussi bon marché que celles des confrères du Premier District, il ose espérer qu'il obtiendra le patronage de ceux à qui il s'adresse.

Indépendamment d'un vaste matériel—aussi vaste que celui d'aucune grande imprimerie de la Nouvelle-Orléans—il s'est procuré des presses des systèmes les plus récents, savoir:

RUGGLES' ROTARY PRESS,
HOE'S CARD PRESS,
Ruggles' Circular Card-Cutter,
Hoe's Paper Cutting Machine.

24 mai J. H. MÉRIDIER, 157 rue de Chartres—Nile-Orléans

PAUL E. THÉARD,
NOTAIRE ET AVOCAT,
No. 65, rue Royale. 25 mai—1m

BRASSERIE LOUISIANAISE,
RUE CONTI, 65 ET 67.

A la demande d'une société nombreuse et choisie, il sera ouvert le DIMANCHE 1er JUIN prochain un SALON DE BIÈRE au premier étage de l'établissement de la rue Conti, si avantageusement connu.

L'heureuse disposition du salon, l'empressement des employés, le choix et la variété des consommations, rien ne sera négligé pour rendre la Brasserie Louisianaise digne du patronage que lui fréquente depuis si longtemps.

On demande.

On demande en ville pour l'été une dame pouvant enseigner le Français, l'Anglais et la Musique. Une personne d'un âge raisonnable serait préférée. S'adresser à la poste lettre G (113). 31mai—6f

Changement de Bureau.

François Calongne, Quatrième Juge de Paix, a transporté son bureau au No 10, rue St-Pierre, batisse Pontalba. 15 mai—6f

Magasin à bon marché.
MODES ET ARTICLES DE FANTAISIE,
Pour la dernière saison,
AU PRIX COUTANT,
Encoignure Hôpital et Chartres (Condé.)
Mme FABIO.

Mme FABIO a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et aux Dames en général, qu'elle a reçu de France et de New-York un assortiment complet et varié de marchandises de fantaisie et de saison, comprenant:

Chapeaux de paille unie et à jour, pour dames et demoiselles; capelines d'enfants.
Chapeaux de crêpe, couronnes de mariage et de bal
Garnitures de fantaisie.
BRODERIES:—Mantelets de soie et dentelle, voiles de dentelle française.
Voiles de mariée.

Et un assortiment complet de tous les autres articles de mode.

Mme Fabio espère que son beau choix de marchandises et les prix modérés auxquels elles seront vendues *AU PRIX COUTANT*, lui assureront le bienveillant patronage du public.

Mme Fabio invite respectueusement les dames à venir examiner ses marchandises avant de faire leurs achats ailleurs. Ses conditions sont des plus avantageuses.

Souvenez-vous que le magasin est au coin des rues Hôpital et Chartres. 7 mars—3 m

Bureau des Assesseurs.

Le bureau des Assesseurs du Second et du Troisième District a été transféré au No 111, Passage de la Bourse, entre Conti et St-Louis. 23mai—1m

Aux Habitants sucriers.

Les soussignés, agents de l'appareil connu sous le nom de G Roar's Patent Sugar Pan, pour la fabrication du sucre, préviennent MM. les habitants-sucriers qu'ils sont maintenant prêts à leur fournir des appareils pour l'exploitation de la prochaine récolte. Les personnes qui désirent contracter devront s'adresser à O. LE BLANC & ROE, 15 mai—6m 24, rue Carondelet

Vermicelli et macaroni.

Le soussigné, agent de la fabrique de M. Foo Sambola Sr, donne avis au commerce qu'à partir de ce jour il fera une grande réduction de prix aux acheteurs en gros. Les ordres seront aussi reçus à la manufacture, rue Vieille Levée, No 168.

FOO SAMBOLA Jr, 6juin No 22, rue Tchoupitoulas.

Vin de Bourgogne—60 caisses grandes et demi bouteilles, en débarquement du navire Spark of the Ocean, venant du Havre,
A vendre par PREAU & COUTURIÉ, 4 juin 21 et 23 rue Gravier

Cigares de la Havane.

Un grand assortiment de Londres, Millars, Premieres et Regalias d'excellentes marques, venant d'arriver et en débarquement du brick Mary Elizabeth, à vendre par CABALLERO & BASUALDO, 34, Vieille-Levée, 4 juin entre Dumaine et Bienville

En débarquement du navire Griffon, de Bordeaux,
20 barriques vin rouge St-Emilion;
24 do do St-Julien;
14 do do St-Estèphe;
25 caisses de 12 bouteilles vin Pape Clément;
25 do 24 1/2 do do Gruau-Larose;
40 do pruneaux sèches;
2 do champignons au naturel;
3 do mastic.
A vendre par FRERES FRERES, 7ju—15 Rues Royale et Dumaine

MONSIEUR! MONSIEUR!
20 p. 100 de réduction!
Madame DURAND,
Rue Royale 182, entre Toulouse et St-Pierre,

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle a reçu par les derniers arrivages de France un magnifique assortiment de marchandises de saison, comprenant:
Chapeaux de paille unis et à jour, pour dames et pour demoiselles.
Chapeaux de crêpe et fantaisie.
Coiffures de mariées et de bal.
Un grand assortiment de broderies.
Mantelets de soie et dentelle.
Voiles de mariées, do do.
Fleurs artificielles.
Dentelles Valenciennes.
Mouchoirs de soie et de velours.
[illegible] en prix réduits, [illegible]

Café de la Havane—Vin de [illegible] A vendre par MORENO FRERES.

Teneur de livres—[illegible]

Billets perdus.

Les billets suivants, tirés à l'ordre des soussignés et endossés par eux:

C. C. Gaines & Co, 17 mars 1856, 4 mois de date	$2,891 06
A. F. Cochran & Hall, 8 avril 1856, 90 jours de date	151 30
Nailie, Simmons & Co, 24 avril 1856, 90 jours de date	2,271 15
Bogue, Steel, & Co, 18 avril 1856, 4 mois de date	1,837 50

☞ Le public est prévenu de ne pas négocier ces billets, le paiement en ayant été arrêté.

Une récompense libérale sera donnée à quiconque les rapportera à TUFTS & MOSART, 31 mai—10f No 35, rue Gravier.

Hotel Bellonard,
A LA BAIE ST-LOUIS.

L'HOTEL BELLONARD, situé à la Baie St-Louis, et si avantageusement connu des touristes, vient d'être complètement restauré et disposé pour la réception des voyageurs. Mme Bellonard en fera l'ouverture le 1er juin, et elle compte sur le patronage de ses habitués. Son hôtel est un des plus confortables de la Baie; la table y est excellente et le service ne laisse rien à désirer. Ses pensionnaires y trouveront tous les agréments qu'ils peuvent désirer. 29 mai—15f

Aux Habitants Jardiniers.

Les soussignés offrent de vendre à la convenance des acheteurs et aux plus bas prix du marché: des HARICOTS NAINS rouges et blancs.

22 janv FAZENDE & SON, No 30, Vieille-Levée

AVIS.

Les soussignés offrent aux plus bas prix du marché:

Aux Jardiniers.

Haricots nains, rouges et blancs, en quantité au gré des acheteurs.

Aux Planteurs et Commissionnaires.

250 barils de pois maquereaux No 3, venant d'arriver de Boston.

600 barils pois d'immer 1/2 B. O. pelés et reins. Bœuf, épaules et mess-côtés, farine, whiskey, beef mess et prime, graisse, jambons et poissons de terre.

1000 sacs pois pour vaches, pour lesquels des ordres sont respectueusement sollicités.

22 fév F. FAZENDE & SON.

☞ $50 de récompense pour l'arrestation de LISA, négresse d'environ 25 ans, taille d'environ 5 pieds 4 pouces, mince, ayant la peau noire et le nez épaté, les dents de devant séparées, [illegible] à quelques tatouages de petite-vérole, est rapportée de [illegible] et [illegible]. Elle porte ordinairement des boucles d'oreille en or et une bague [illegible]. Elle a été vue [illegible]. Les capitaines de bâteaux à vapeur et autres sont avertis de ne pas la recevoir à bord. [illegible]

LAMOTTE & SMITH,
28 mai—30f No 72 rue Conti

[illegible] AVIS [illegible]

Vin blanc—50 barils, vin blanc, [illegible]

Plan de loto garantie que de billets
Manx!!

$204,000!
LOTERIE DU MARYLAND
SUR LE PLAN DE LA ROUE HAVANAISE.

GRANDE LOTERIE CONSOLIDÉE DU MARYLAND,
Pour le bénéfice des loteries consolidées du Maryland.

CLASSE UN, EXTRA.

Tirage, MERCREDI 18 JUIN 1856, dans la ville de Baltimore.—R. FRANCE & Co. directeurs.

Les lots forment un total de $204,000, répartis en 30,000 billets—15,750 lots.

Payables en plein, sans déduction.

1	Lot de	$35,000, soit	$35,000
1	do	10,000	10,000
1	do	4,000	4,000
1	do	2,000	2,000
1	do	1,000	1,000
1	do	1,000	1,000
1	do	600	600
1	do	400	400
1	do	300	300
1	do	250	250
4	do	250	1,000
140	do	100	14,000

APPROXIMATIONS.

4	Lots de	[illegible]	$ 600
4	do	[illegible]	400
4	do	[illegible]	320
4	do	[illegible]	240
4	do	[illegible]	200
4	do	[illegible]	160
4	do	[illegible]	160
8	do	[illegible]	160
8	do	20	160
60	do	10	5,600
15,000	do	8	120,000

15,750 Lots formant un total de $204,000

APPROXIMATIONS.

Les deux billets qui précèdent et les deux qui suivent immédiatement les billets qui gagneront les 150 premiers lots, auront droit aux 600 lots d'approximation. Que le No 11,250 gagne le lot de $35,000, les billets numéros 11,248, 11,249; 11,251 et 11,252 recevront chacun un lot de $250, et ainsi de suite. Les approximations du No 1 sur les Nos 2, 3, 30,000 et 30,000; des No 30,000, ce sont les Nos 29,999, 29,998, 1 et 2; des Nos 2 et 29,999, d'après le même principe.

PLAN DE LA LOTERIE.

Il y a 30,000 billets, de 1 à 30,000. Il y a 150 lots entiers et 600 approximations. 15,000 lots déterminés par le tirage du gros lot, formant un total de 15,750 lots.

Les numéros 1 à 30,000, correspondant aux numéros que portent les billets, imprimés sur des morceaux de papier, sont roulés dans une enveloppe de fer blanc et placés dans une roue de verre.

Le montant des différents 150 lots entiers sont imprimés, enveloppés de la même manière et placés dans une autre roue. Après avoir fait tourner la roue, deux enfants dont les yeux sont bandés tirent, l'un un numéro de la roue des nombres, et l'autre un lot de la roue des lots. Le numéro et le lot tirés sont ouverts, montrés aux spectateurs et enregistrés par le commissaire; le lot est mis en regard du numéro qui a été tiré. L'opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots aient été tirés. Le tirage est alors imprimé, et le commissaire, après l'avoir vérifié, certifie qu'il est exact.

Les 15,000 lots de $8 50 chacun sont déterminés par le numéro qui gagnera le plus fort lot ($35,000). Si le numéro qui remporte ce gros lot est un nombre impair, il s'en suit que tous les billets impairs auront droit à $8 50. Si au contraire il en fait que ce soit un numéro pair, alors tous les numéros pairs auront droit à $8 50, au cas du lot que l'un de ces billets (pair ou impair) pourrait gagner.

Tous les numéros des billets finissant par un 0, un 1, un 4, un 6, sont de numéros pairs. Tous ceux finissant par un 1, un 3, un 5, un 7, un 9, sont impairs.

Billet entier $10—Moitié de billet, $5—Quart de billet, 2 50—Huitième, $1 25.

☞ Les lots seront payables après le tirage, en plein sans aucune déduction. 21 mai

$60,000!
Le [illegible] Loterie établie aux Etats-Unis sur le plan de la Loterie de la Havane,
(Avec l'autorisation de l'Etat de l'Alabama.)
Loterie de l'Académie Militaire du Sud
CLASSE D.—NOUVELLE SÉRIE.

Pour être tirée dans la ville de Montgomery, le 12 JUIN 1856.

10,000 numéros seulement.—Gros lot, $15,000.

Prix des billets:—Billet entier, $10, moitié de billet, $5, quart de billet, $2 50.

Les lots seront payés trente jours après le tirage, en billets de banque payant en espèces, sans escompte, sur présentation des billets qui a gagné le lot.

☞ Les billets de banques solvables sont pris au pair. Toutes les lettres sont strictement confidentielles.

SAMUEL SWAN, directeur, Montgomery, Alabama

29 av

Compagnie du Gaz de la Nile-Orléans.

25 mai 1856.

A une assemblée de la Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, M. P. N. Wood a été élu à l'unanimité directeur et président de la Compagnie en remplacement de M. Jas. Robb, démissionnaire. Par ordre.

N. O. J. TISDALL, Trésorier

28 mai—1 m

Bas et Vestes fil de Lisle.

Nous avons en magasin un bel assortiment de BAS FIL ÉCRU ET BLANC, pour dames.
Bas fil écru et blanc, pour demoiselles et enfants.
Chaussettes fil écru et blanc, unis et fantaisie, pour hommes et garçons.
VESTES fil écru et blanc de Lisle, pour dames et messieurs.
Un assortiment de choix de vestes de gaze et de mérinos légers pour dames.
CALEÇONS TOILE, JEAN et COTON UNI, jolie coupe, grandeurs assorties, pour hommes et garçons.
Un assortiment de bretelles d'été.
Voiles en soie, de do crêpes à fil de.
Couvertures de gaze de soie et de mousseline et de carreaux de batiste unis unis, imprimés et brodés.

P. & R. REILLY. Encoignure Canal et Royale.

3ju—3f

REVUE
Philosophique et Religieuse.

Cette revue qui a inauguré la seconde année de son existence le 1er avril dernier, est publiée le 1er de chaque mois à Paris, en livraisons de sept à huit feuilles. Elle est rédigée par une société de jeunes philosophes qui se proposent de défendre la propagande des réformes sociales, de soutenir sans lâcheté la cause de la RAISON contre la FOI: elle convient tout spécialement aux personnes éclairées de ce pays. Conditions de l'abonnement.....$6 par an.

ON S'ABONNE
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE, 2 juin rue de Chartres, No 107

Tapis, Nattes et Toiles peintes pour parquets.
113 rue de Chartres.

Reçu dernièrement un grand assortiment de tapis en laine, de:
Tapis de VELOURS, etc.;
Tapis WILTON, tapisserie, tapis de BRUXELLES de triple épaisseur;
Tapis INGRAIN, tapis de VENISE, etc etc.
Toiles à l'huile de tous dessins, qualité et largeur coupées à la demande;
NATTES, 500 pièces, 4 quarts, 5 quarts et 6 quarts, blanches et en damiers, maintenant en débarquement.
Le tout offert aux PLUS BAS PRIX de la place.

17 mars A. BROUSSEAU & Co.

Fil de fer à bouteilles.

1000 LIVRES fil de fer Nos 20, 22, 24 et 26, à vendre aux prix courant par B NAUTRE & Co, 26 rue Conti.

5 juin

Porc.—100 barils, mess. do M. O. à vendre par GALLOSO & PASCAL, 4juin encog Conti et Levée.

Bœuf.—75 demi barils, pour familles, 100 barils, prime et mess prime, à vendre par GALLOSO & PASCAL, 4juin encog Conti et Levée.

Jambons.—50 tierçons jambons passés au sucre, Colgley, à vendre par GALLOSO & PASCAL, 4juin encog Conti et Levée.

Suif.—50 barils de St Louis. 100 " fine, à vendre par GALLOSO & PASCAL, 4juin encog. Conti et Levée.

Whisky.—50 barils, Webbire, rectifié, à vendre par GALLOSO & PASCAL, 4juin encog Conti et Levée

Maquereaux.—100 barils, demi et quart de baril, No. 2 et 3. 50 barils, No. 1 et 2, à vendre par GALLOSO & PASCAL, 4juin Encog. Conti et Levée.

Graisse.—35 barils, feuille prime, 25 " " " 125 " " " A vendre par GALLOSO & PASCAL, 4juin Encog. Conti et Levée.

Huile de lard.—25 barils huile de lard, à vendre par GALLOSO & PASCAL, 4juin Encog Conti et Levée.

En débarquement du navire Griffon, venant de Bordeaux,—20 barriques vin rouge bon ordinaire. 40 do do blanc Haut Sauternes. A vendre par LANATA FRERES, 4juin 9 et 11 rue Jefferson.

En débarquement du navire Gosport venant du Havre,—10 pipes Genièvre de Hollande, marque Aigle, à vendre par LANATA FRERES, 4juin 9 et 11, rue Jefferson.

En magasin et à vendre par le soussigné:
150 barriques bon vin rouge ordinaire, St-Julien Médoc; 25 do do vin blanc Haut Sauternes;
20 barils do do do; 15 do de do C Rignanec;
200 caisses vin rouge; 200 pan. bouteilles vides;
160 grosses bouteilles à madère, porto, etc;
50 caisses cornichons, variantes, thon mariné, etc.;
5 caisses de 20 boîtes chaque, anchois, nouvellement reçues; 50 caisses eau de roses et eau de fleurs d'oranger; 60 caisses Vermouth Noilly;
50 do saucissons français;
150 do absynthe et Kirsch, une partie en douane;
20 pipes, demi, quarts et huitièmes de pipes eau-de-vie, 1re qualité.

PAUL JUGE FILS & Co, 8 juin 27 St Louis

Vin de Catalogne—50 pipes et demi pipes 1re qualité, en magasin et à vendre par PAUL JUGE FILS & CO, 6ju 27, rue St Louis

En débarquement du navire Gosport, Capt. Strickland, venant du Havre et à vendre par les soussignés:—1000 dames-jeannes de 5 gallons; 200 do de 3 do; 400 do de 2 do; 400 do de 1 do.

6 juin PAUL JUGE FILS & Co. 27 rue St-Louis

En débarquement du navire Prinz Adalbert, venant de Bordeaux:
100 barriques vin rouge ordinaire.
40 barils vin blanc Sauterne.
40 futailles Cognac J. B. Baron.
A vendre par C CAVAROC & Co, 6 juin 144, rue Royale

En débarquement du navire Griffon, venant de Bordeaux:
40 barriques vin rouge ordinaire,
40 do do do bon ordinaire.
20 barils vin blanc Sauterne.
A vendre par C. CAVAROC & Co, 6 juin 144, rue Royale

M. P. SÉNAT prévient ses clients qu'on le trouvera chez le Dr. WOLHEIM, encoignure Washington et Laurel, jusqu'à ce qu'il ait reconstruit sa PHARMACIE. 24 mai—1m

M. JAMES STRAWBRIDGE, de cette ville, a été procuration pleine et entière, ainsi qu'il appert par un acte passé pardevant E. G. Gottschalk, notaire public, le 31 mai 1856, toute procuration antérieure ayant été révoquée par le susdit acte.

2 juin—10f BERNARD TURPIN.

AVIS.

Les soussignés ont, ce jour, formé une société sous la raison commerciale de GALLOSO & PASCAL, pour la transaction des affaires de commission en général et des produits de l'Ouest.

V. GALLOSO,
G. PASCAL,
QUEYROUZE & LANGENDORFF,
En commandite

Magasin encoignure des rues Vieille Levée et Conti
Nouvelle Orléans, 1er juin 1856.

2 juin—30

Sardines—100 caisses sardines de demi boîtes et quarts, marque R. Guillaut, en magasin, à vendre par BROUGHEND & Co, 4juin 16 Bienville

Barils vides de térébenthine—Le soussigné achète des barils vides de térébenthine à raison de [illegible] pièce, livrés à son magasin, no 72 rue des Magasins. 2 juin ALFRED KEARNEY.

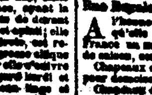

Dr L. DUPUIS, Dentiste,
[illegible]

Apprenez l'Anglais,
Allemand, Français ou Créole.—

Tous ceux qui ont besoin de parler la langue anglaise

Pour prospérer dans les affaires
DOIVENT S'ADRESSER A L'ÉTABLISSEMENT
Rue St-Charles, 12

La méthode est essentiellement pratique et
Met tous les élèves à même
De comprendre et de parler cette langue
EN QUELQUES SEMAINES.
Il y est défendu de parler français après les six premiers exercices

5 juin

On demande pour la campagne UN BILLARD, on en prendrait un de rencontre s'il est en bon état. S'adresser à la boîte K. 10, au bureau de Poste. 5juin—6f

Vente à bas prix,
Pour cause de reconstruction
S. P. SCANLAN & Co.
Nos. 12 et 14, RUE DE CHARTRES.

Offrent en vente, à bas prix, des Robes d'été barèges, mousselines, broderies, dentelles, chapeaux de dames et mantelets de Paris.

4 juin—4

AVIS.

150,000 CIGARES de la Havane comprenant un assortiment complet de Regalias, Media Regalias, Cilindrados, Londres, Augustos Nicotiana, Cazadores, Conchas, Galanes, Panatelas, Operas, Milaras, etc., à vendre par RESTE & GRIMA.

4 juin—6 73 rue Gravier

Cubacas—10 balles de 100 paquets chacune, reçues par le steamer Granada, venant de New York, à vendre par O. B. GRAHAM, 28 mai—12 96 rue Gravier

Porter de J. & R. Tennent, en demi bouteilles, à vendre par JUAN F. DE EGANA, 47, Bienville

BOUC. Salon à Bière. BOUC.
Tenu par M. C. KROST, rue Conti, 56.
ENTRÉE ROYALE ET PASSAGE DE LA BOURSE.
☞ Le fameux BOUC si longtemps attendu est enfin arrivé.

Disciples de Gambrinus, ralliez-vous!

M. C. KROST annonce respectueusement au public en général et à ses amis en particulier, qu'il vient de recevoir une certaine quantité de BOUC, cette bière qui a été si généralement appréciée l'année dernière. Par suite d'arrangements pris, il sert de cette bière à un prix bien modéré.

M. C. Krost rappelle au public qu'il a ouvert dernièrement un salon rue Conti No 56, entre Royale et Passage de la Bourse, où l'on trouvera toujours les meilleures qualités de bière ainsi que les lunchs les plus délicats.

☞ M. C. Krost saisit cette occasion pour faire savoir à ses clients qu'il a vendu son établissement rue d'Orléans, et que le seul salon tenu actuellement par lui est rue Conti No 56. Qu'on se rappelle donc que c'est le seul établissement qu'on peut trouver le fameux BOUC. 26 avril—6f

Bon marché—Bon marché.
HARBY,
188..........*RUE DU CAMP*..........188

Annonce à sa clientèle et aux dames en général qu'il est décidé à vendre le reste de son magnifique stock de MARCHANDISES SÈCHES aux PRIX D'IMPORTATION. Les personnes qui désirent profiter de cette excellente occasion doivent s'adresser à son magasin le plus tôt possible.

Il offre les marchandises suivantes aux plus bas prix. Baréges unis et à dessins, robes organdy à volants, robes barège à volants, robes jaconat français, robes barèges pour demoiselles; linons français anglais et américains; robes batiste, jaconas français, ginghams et brillantines, mantelets soie et dentelle, bonneterie, gants et mitaines, jupons crinoline, corsets, parasols, &c.

EGALEMENT:
SOIERIES DE PRINTEMPS, de mode, à 40 cents la yarde.

Un assortiment complet de
Valenciennes, Collerettes, Cols et manches, broderies et dentelles de toutes sortes.

HORACE HARBY,
6 mai—6f 188 rue du Camp

SOUTHERN CLOTHING MANUFACTORY,
No 134, Chartres, entre St-Louis et Toulouse.

Edmond Dufourrissier & Co, désirent faire savoir au public, et surtout aux marchands de la ville et de la campagne, qu'ils ont constamment en main leur ouvert établissement déjà bien connu sous le nom de "Southern Clothing Manufactory," le plus complet assortiment de Linge fait, à vendre aux plus bas prix du marché, ainsi que ce qu'ils confectionnent aux mêmes tous leurs articles.

Tout ordre des marchands ou habitants pourra être rempli dans le plus bref délai, car le nombre croissant d'ouvrières qu'il emploient. 25 fév—1m

L. PERROT & Co, rue Royale, 224,
A l'angle de la rue Ste-Anne.

Marchandises sèches pour la saison d'été à bon marché, indiennes printanières, ainsi: 1 caisse jaconats imprimés à 12 1/2 cts la yarde
1 do do français, 12 1/2 de do
Organdies nouveautés, barèges, coutils pour pantalons, cotonnades, cotons blancs et écrus, toiles d'Irlande, mousseline suisse, broderies, alpacas noirs et de couleur, jaconats unis, soieries, foulards, soies noires, tulle noir uni et brodé pour mantelets, gaze, bretelles, chaussures françaises, chemises de maris, bas[illegible], parapluies et toutes marchandises de goût pour dames et enfants, parfumeries, etc., etc.

Aussi un bel assortiment d'éventails fantaisie. 10 av—2m

ALFENIDE!

Les soussignés informent ceux qui peuvent le désirer, qu'ils peuvent disposer de 50 douzaines de couverts en ALFENIDE à bon marché—Ce qui sont la suite de rapporter ont certain [illegible] fait—connu pour tous,—ils leur feront observer qu'au point de vue économique il vaut mieux que l'argent,—dont il a la solidité et la beauté et coûte autant que presque lui du meilleur marché.

A. PAYA & Co, 1ermai—1m 36, rue de Chartres

Bains de la rue Conti,
Entre les rues Bourbon et Dauphine.
TENUS PAR F. GAUPP.

Cet établissement qui ayant été fermé depuis deux mois pour cause de réparations, est maintenant ouvert au public. Les bains de la rue Conti peuvent se ranger aujourd'hui au nombre des établissements les plus confortables de ce genre et le public y trouvera les bains les plus propres et la plus grande quantité de la plus grande comme les plus appropriés.

☞ Un trouvera en tout temps des Bains de vapeur dans cet établissement, qui envoie également des bains à domicile. 22 mars—6m

En débarquement du navire Marie Caroline, venant de Bordeaux:
40 barriques vieux vin de Bordeaux pour famille
50 do do vin blanc Sauterne
50 caisses vin fin grandes et 1/2 bouteilles
A vendre par TH. CAPITAINE, 3mai 15, Tchoupitoulas

PHARMACIE,
Encoignure Conti et Bourgogne,
SPÉCIALE
POUR LE TRAITEMENT DES
MALADIES SECRÈTES
ET DES MALADIES DE PEAU,
PAR
L'hydrargyrie,
MALADIE PRODUITE PAR L'USAGE [illegible]
DU
MERCURE, PAR
E. GAUDET, Pharmacien.

26 mars—6m

FUSILS ANGLAIS.

Les soussignés, agents de la célèbre manufacture de *Chas F. Hosmer*, de Londres, sont prêts à recevoir et à remplir les ordres pour une pièce fusils, selon le modèle voulu.

Ayant en main un assortiment complet de fusils de Hosmer, de Westley Richards, de Tipping & Lawden et de Hollis & Sheath, ils réclament l'attention des amateurs à la recherche d'armes de choix.

HEATON & OLIVIER, 14mars—3m No 49, rue Commune

Dr. SAMUEL REYNOLDS,
Bureau No 115, rue Gravier, Nile-Orléans,

Guérison des CANCERS, la TEIGNE, les TUMEURS BLANCHES, les PLAIES, les ULCÈRES de toutes sortes. Il guérit les PANARIS en très peu de temps. 18 mars—1an

Pois de catalogne en pipes et demi-pipes en magasin et à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 21mai 27, rue St Louis

Perdu ou égaré.

Un billet de $461 25, tiré par Duncan McFarland à son ordre, endossé par Frederick Camerden, portant la date du 27 mars 1856 et payable à deux mois de date, avec huit pour cent d'intérêt. Le paiement en a été arrêté. La personne qui l'a trouvé recevra une récompense convenable en le remettant à J. A. BEARD & MAY, 21 mai No 8, Arcade de Banks

12 balles de 20 m chaque bouchons pointus fins, 4 do 20 m. do do réguliers fins, 5 de 8 m. do à damejeannes, en sacs de 1000, 6 do 10 m. do très fins, en sacs de 500. En débarquement du navire Mary Bradford de Bordeaux, et à vendre par V & E MAIGNAN, 29 av 20 rue St Louis

A. DURAND,
Agent général d'affaires.

Office passage de la Bourse.
Entre Bienville et Douane, no 1

Placements de fonds, collections de toutes sortes, négociations de billets, prêts sur hypothèques, se charge aussi de la location des maisons et des réparations qu'elles peuvent avoir besoin, comme aussi de louer les esclaves au plus haut prix du marché.

5 juin—1m

DEMANDE.

Un professeur français, d'un certain âge et d'une longue expérience dans l'enseignement, désirerait trouver un emploi de précepteur dans une bonne famille, à la campagne.

Outre sa langue maternelle il parle et enseigne l'Anglais et l'Espagnol, il professe également le Latin, l'Italien et les Mathématiques, etc.

Il fournira les meilleures recommandations.

S'adresser à J. J. R., Nouvelle Orléans, poste restante. 6 juin—3f

AVIS.

Les soussignés ayant été nommés seuls fondés de pouvoirs et agents de M. F. ROUMET, domicilié à Bordeaux, et de M. A. RABOUIN, domicilié aussi à la Nile Orléans, par acte passé pardevant M. Balesta le 26 avril 1856, révoquent les procurations données à M. H. Gilly, domicilié à la Nouvelle-Orléans, le 12 juillet 1855, pardevant M. Amédée Ducatel, notaire en cette ville, et révoquant la procuration donnée le 24 novembre 1854, pardevant M. Balesta Marichon, notaire à Bordeaux,—annoncent par le présent qu'ils sont prêts à s'occuper des affaires de leurs mandants.

Nile-Orléans, 31 mai 1856.

GRATIAA, COMMAGÈRE & Co.
21 mai—8f v et camp No 20, rue de la Douane

Institution de Mme Desrayaux

L'ouverture de l'établissement d'été aura lieu le lundi, 9 juin, à la Passe-Christian. Les études y sont les mêmes qu'en ville, y compris le dessin et la musique.

M. E. Prévost, chef-d'orchestre du grand opéra, y continuera, comme l'année dernière, ses leçons de chant, solfège et harmonie.

L'établissement de la ville reste ouvert tout l'été, sans interruption, pour les élèves pensionnaires ou externes. 22 mai—1m v & c

AVIS.

Le soussigné a associé, aujourd'hui, à ses affaires, M. OCTAVE VOORHIES. La raison sociale sera dorénavant G. W. DUNBAR & Co.

Nile-Orléans, 1er juin 1856. G. W. DUNBAR

3 juin—v. et c.

G. W. Dunbar & Co.
MARCHANDS EN GROS DE BOTTES, SOULIERS ET BROGUES,
No. 5, rue des Magasins.

NOUVELLE-ORLÉANS.

G. W. DUNBAR.
O. VOORHIES. 3 juin

Champagne.

En débarquement du navire Lemuel Dyer:
100 paniers Cordon bleu, bout. et demi bout
100 do Cordon vert do do
50 do Croix rouge do do
50 do Ancre do do
50 do Cygne do do
A vendre par SOSTHENE THOMAS, 4juin 28 rue Gravier.

Amandes sans coques—60 [illegible], à vendre par B TALAMON, 181, rue Royale